



LE CHASSEUR ARDENNAIS

Organe trimestriel de la
Fraternelle des Chasseurs Ardennais

AFFILIE A L' « U.P.A.C. »
Union de la Presse des Anciens Combattants

REDACTION : AVENUE ALEXANDRE BERTRAND, 22, FOREST
ADMINISTRATION : AVENUE EMILE BOSSAERT, 38, KOEKELBERG
C.C.P. 34.49.69 (Fraternelle des Chasseurs Ardennais, Arlon)

Ce numéro doit être distribué gratuitement à tous les membres. • • Pour les non-membres, le numéro: 5 francs.



Notre cher aumônier, le Dur des Durs, bénit le monument de Vielsalm.

Lys 20
2
B. Jany
11 mai
12
C. B. O.
Boels
14
Faget

Adresses de la Fraternelle

à retenir :

Président : 111, rue du Cornet, Bruxelles 4.
 Secrétaire : 22, Avenue Alexandre Bertrand,
 Forest-Bruxelles.
 Trésorier : 5, rue J. Netzer, Arlon.
 C. C. P. 34.49.69.

CHASSEURS ARDENNAIS !

Tous les membres de la Fraternelle ont droit à un exemplaire du bulletin.
 Ceux qui désirent obtenir des exemplaires supplémentaires peuvent s'adresser à leur section locale; le prix est de 5 francs l'exemplaire.
 Nous acceptons aussi des abonnements à raison de 20 francs l'an; s'adresser à l'Administration du Bulletin, 38, Avenue E. Bossaert, Koekelberg.

AVIS AUX BERETS VERTS

- 1) Pour toute modification dans votre adresse, prévenez immédiatement le secrétaire de votre section;
- 2) Dans vos lettres, inscrivez, en marge, nom (en imprimés), prénoms, adresse et numéro de la carte de membre de l'année en cours;
- 3) Dans toute demande, exigeant une réponse, joignez un timbre;
- 4) Il est de votre devoir de contacter vos frères d'armes qui ne sont pas encore membres de la Fraternelle et les y amener.

LA COTISATION

Nous invitons les retardataires à se mettre en règle de cotisation immédiatement.

Le prochain bulletin ne sera plus envoyé aux membres n'ayant pas payé leur cotisation pour l'année sociale 1953-1954.

SOMMAIRE

- 1) Aspects de la bataille de la Lys.
- 2) Nos fils.
- 3) Très important !
- 4) Nos maîtres.
- 5) Coups de boutoirs.
- 6) La campagne des 18 jours (suite).
- 7) Bodange.
- 8) Nouvelles des nôtres.
- 9) Rions.
- 10) La Vie de la Fraternelle.
- 11) Les livres.

Fonds de soutien du Bulletin :

Notre ami MASSIN, marchand de vins à Virton — 600 frs.
 Un exemple à suivre ! Qui fera mieux ?

Aspects de la bataille de la Lys à la 2 D.Ch.A.

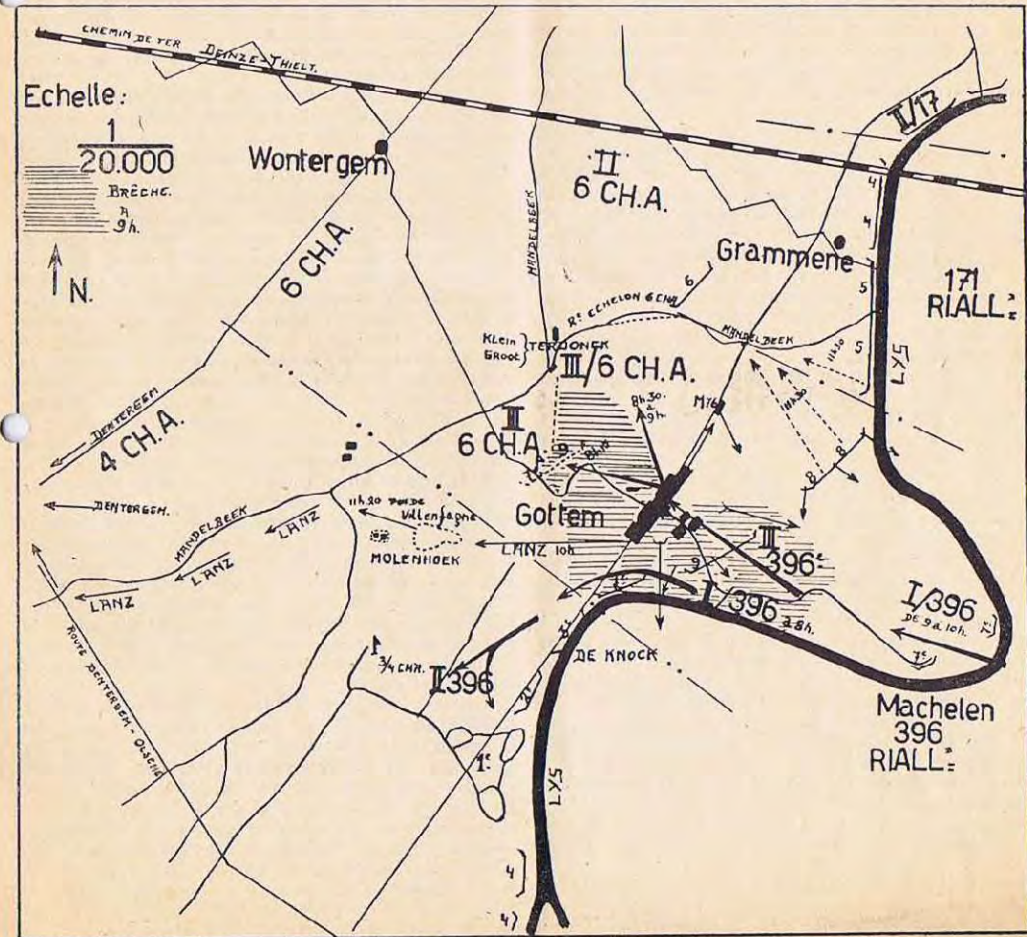
Nous n'avons pas l'intention de publier ici l'historique complet des combats livrés par la 2 D ChA sur la Lys. Il est déposé, dans tous ses détails à la section historique de l'Armée, dûment complété et vérifié par l'abondante documentation de ce puissant organisme; nous nous bornerons à raconter le plus simplement possible, dans leur vérité, les faits qui illustrent la défense de Gottem et de Deinze, parce qu'ils montrent à suffisance que ce furent ces combats.

Leur issue malheureuse, pour cruelle qu'elle soit, ne doit par ternir, ni ce qu'ils ont de glorieux, ni la bravoure avec laquelle tant de nos frères d'armes sont tombés pour la défense de la Patrie !

GOTTEM

Nous avons le rare privilège de posséder la relation de ce combat, faite par l'autorité allemande pour justifier la haute distinction honorifique qui fut attribuée à l'officier qui y joua un rôle essentiel. Par souci d'objectivité, et parce qu'il est dénué de toute suspicion en ce qui concerne l'efficacité de la défense et l'hommage indirect qu'il rend à nos Chasseurs Ardennais, nous le publions en n'y ajoutant que les explications indispensables à sa compréhension parfaite, et que l'assaillant ignorait au moment de la rédaction du document.

La mission impartie à la 2 D ChA est de défendre la Lys entre Olsene (Ponthoek) et la tête de pont de Gand à



Leihock. Le développement de la première ligne, non comprises les branches de la boucle que la rivière fait vers Machelen, mesure 12 km. 100.

Les bataillons de ChA comptent moins de 350 hommes; ils ont peu de Mi et de M 7,6; il n'y a que 9 C 47 tractés pour tout l'ensemble du front à défendre. Deux bataillons du 17 Ri sont envoyés en renfort, mais ils ne combattent pratiquement pas, sauf certaines de leurs unités d'engins qui, mêlées aux ChA, furent parfaites. C'est dire que les pelotons sont démesurément étirés le long de ce front énorme, disproportionné par rapport aux effectifs, et que les réserves sont quasi inexistantes: quelques compagnies sont maintenues en 2e échelon pour être utilisées par les chefs de corps afin de parer à une défaillance d'un point du 1er échelon soudainement écrasé par des forces notablement supérieures. Le commandant de division ne pourra intervenir que par l'emploi d'une partie de l'artillerie, d'ailleurs très agissante et agressive.

Voici la relation allemande.

« Au matin du 24 mai, le Major Lanz, commandant le 1er Bon d'un régiment d'infanterie (le 396e) rencontra le Général de l'Infanterie Geyer (Ct le XI C A allemand comprenant les 216e DI, 56e DI, puis 225e DI). — Il reçut de celui-ci la mission suivante :

« Vous avancerez avec votre Bon au-delà de la Lys, prendrez Göttem et pousserez jusqu'à la lisière Ouest de Dentergem. Vous n'aurez pas d'artillerie à votre disposition, car elle n'est pas arrivée encore. Je ne peux pas vous donner de pionniers non plus. Le Bon ne peut compter que sur lui-même. Je vous ai donné l'ordre à 9 h. 45. » (8 hb 15) (1).

« Un ordre est un ordre. Aucun pionnier pour nous aider! Le Bon ne peut compter que sur lui-même! Dans une fabrique abandonnée, des tonneaux vides sont découverts, apportés, liés entre-eux et les radeaux sont préparés. A défaut d'artillerie, les armes lourdes d'infanterie doivent assurer le passage du Bon.

« A 11 h. la Lys est traversée par le premier détachement, la tête de pont installée sur la rive opposée, sans réaction de l'ennemi. Le reste du Bon suit avec les armes lourdes. Le tout se forme suivant le plan conçu et porte l'attaque en direction de Göttem. »

La relation est par trop brève en ce qui concerne le passage de la Lys: le peloton Guillaume (7e Cie/III/6 ChA) fournit 2 postes avancés, face à Machelen, à la pointe de la boucle; voici l'horaire du combat :

7 hb 50 : les premiers Allemands cyclistes apparaissent; 8 hb 30 : l'ennemi occupe les maisons qui dominent la rive; la lutte est violente, l'assaillant de plus en plus nombreux;

9 hb 15 : le tir des mortiers allemands s'abat sur les deux postes, les C 37 détruit deux des quatre fusils mitrailleurs (FN); il y a des blessés et des tués; l'ennemi qui a franchi la Lys plus au Nord, encercle les postes;

10 hb 35 : toutes les munitions sont épuisées; sur les 24 hommes; 4 morts, 6 blessés, 3 disparus; 3 FN détruits sur 4; le chef est tué; les débris rejoignent nos lignes.

« Jusque là, les Belges firent comme s'ils ne voyaient rien, comme s'il n'y avait rien et comme s'il n'existait rien. Mais tout à coup, ils tirent de toutes leurs pièces de tous calibres, supérieurement répétées et camouflées. Ils sont

aussi favorisés par les moissons à hauteur d'homme, qui cachent à l'assaillant toute vue, et rend impossible l'orientation.

« Les courageux Bas-Saxons, hommes éprouvés, mettent en vain tout leur honneur à avancer, le feu destructeur des Belges épouse chaque mouvement du terrain et l'attaque allemande reste aux lisières Est de Göttem, dans une grêle d'obus belges.

« C'est amer pour un soldat qui va droit au but, de devoir demander au Régiment la permission de faire retraire son bataillon. Mais le sacrifice insensé de sang allemand n'est pas à faire, et sans préparation d'artillerie, l'adversaire n'est pas à expulser de ses positions excellentement choisies. Régiment et Division acceptent la demande du Ct. de Bon. Le groupement Lanz réussit à décrocher sans pertes dans les premières heures de la soirée. »

L'inaction du début est voulue: il s'agit d'isoler de tout renfort par un barrage d'artillerie étudié à cette fin, la première vague d'assaut et de la livrer seule à la destruction, par notre dispositif défensif intact: assurer ce succès, c'est aguerir nos défenseurs qui voient le feu pour la première fois, et leur donner confiance en eux.

Cette tactique a admirablement réussi puisque le 1/396 est contraint de repasser la Lys, après avoir tenté plusieurs attaques, puis creusé des tranchées à 400 m. en avant de nos lignes; le tir de l'artillerie lui rendit la vie impossible dans la boucle; il repassa sur l'autre rive de la Lys!

Sur tout le front du IX CA, l'attaque est reprise le 25: le 348, après un succès initial à Neerhoek (8 DI) est arrêté à la route Oeselgem-De Paling, le III/390 pîtine devant Ponthoek (4 ChA); quelques éléments du II/396 franchissent la Lys à la nage vers la Fme Peereboom et gagnent la route Oeselgem-Göttem avec grande difficulté; le 171e au Sud de Deinze, le 192e face à la ville, sont contenus. La résistance est telle qu'à 10 h. 30, le Général Geyer, qui « estime ces divisions trop faibles pour forcer la position de la Lys au Sud de Deinze et exploiter un succès sans la collaboration étroite de la 255 DI (du XI CA) qui attaque Vive-St-Eloi au Sud (8 DI), remet son attaque au lendemain 26 et fait appel à la 18e armée (dont il dépend) pour exploiter la brèche que l'effondrement de la 4 DI vient de créer à Meygem; la 325e DI lui est envoyée dans ce but ». Sans entreprendre des opérations d'envergure, les troupes au contact resteront actives, particulièrement dans la région de Deinze. »

Cette mission a été fort bien remplie: devant Göttem le III/6 ChA repousse des attaques à 10 hb, à midi, à 16 hb (avec une préparation d'Aie qui dure 40 minutes), à 17 hb, toujours sans aucun résultat que la destruction de nombreuses armes automatiques, des blessés et des morts, le bouleversement des retranchements et une fatigue excessive des combattants, que les événements de Deinze empêchent de relever en ce moment.

La trouée de Deinze est faite à Göttem avant l'arrivée du Major Lanz à 10 hb — (et non à 1 hb comme il le signale; le rapport qu'il adresse à son chef est daté de 11 hb 20 au Mandelbeek; tenant compte de sa relation des faits, il faut plus d'une heure pour les réaliser, et non 20'). Il est invraisemblable que les Cies du 1/396, ne rencontrant pas de résistance à Göttem, ont été aspirées par les troupes qui combattaient devant le 2e échelon, ce qui expliquerait que Lanz n'a plus trouvé qu'un seul peloton de sa 3e Cie quand il est arrivé à Göttem.

« Le 25 mai le régiment reçoit pour le dimanche 26 mai, un ordre nouveau: prendre Göttem et Dentergem. »

« Les commandants des II et III déclarent que, compte tenu de leurs pertes, ils ne pourront commencer avec succès une attaque avec leurs formations. Reste le I qui lui aussi s'était épuisé dans l'attaque contre le redoutable feu de l'adversaire et avait essuyé les 24 et 25 mai de lourdes pertes.

« Rapidement décidé, le Major Lanz déclare qu'il voulait entreprendre une deuxième fois, et cette fois avec succès, l'attaque avec son Bon, mais il demande le repos de la nuit pour ses hommes fatigués.

Percée

« Dans l'entretemps, les pionniers longtemps attendus, sont arrivés et ont jeté avec une habileté consommée, un point stable sur la rivière. L'artillerie aussi est arrivée entre-temps et prendra sa revanche de la surprise par le feu du 24 mai. Elle montrera aux Belges ce que peuvent faire les canoës allemands.

« Le dimanche 26 mai, le I Bon. part à l'attaque à 3 h., franchit le pont et pousse au-delà de la Lys, dans le terrain ennemi. Le Bon est renforcé par 2 pelotons de canons d'infanterie et de Flak; de plus, les trois compagnies sont renforcées chacune d'un peloton de Mi. lourdes.

« Les II et III Bons appuient, l'un à droite, l'autre à gauche, l'attaque du I. Bien que l'adversaire assaille de nouveau l'assaillant par des feux d'artillerie très forts, Göttem est pris suffisamment rapidement (12 h.) (11 hb). »

Aucune troupe allemande n'ayant traversé la rivière ce jour-là sur le front de la 2 D ChA, il paraît certain que les II et III/396 ont passé le pont à Machelen dans la soirée ou la nuit du 25/26, car dès 8 hb 30, le II/396 venant de la direction de Göttem, commence l'encerclement des pelotons de la ligne du 1/4 ChA et que le II/6 ChA n'a pas cessé de subir la pression ennemie durant la nuit, s'est vu obligé de reculer à hauteur de l'église vers minuit, et de s'installer en bordure de la route à 4 hb, et, lorsqu'à 6 hb 30 renforcé par la 1e Cie/6 ChA il se prépare à la contre attaque, un bombardement chimique s'abat qui empêche tout mouvement. Peu après, les débris des 7e, 9e et Mi/17 rejoignent la 1e à hauteur du P C/III/6 ChA et tiennent là jusque 8 hb 15, moment où, débordé par le Sud, le III/6 ChA recule par petits paquets sur le 2e échelon où il combat toujours à 13 hb.

« L'E. M. de Bon pousse à travers le centre de Göttem et cherche à prendre contact avec les deux Cies avant, dont on ne voit et n'entend rien, car en plus de toutes les autres contrariétés du combat, vient encore s'ajouter l'inimaginable manque de visibilité du terrain ondulé, couvert de moissons à hauteur d'homme. Aussi ne voit-on pas à plus de 10 m. et l'on n'ose pas lever la tête au-dessus des blés, car les balles de l'adversaire sifflent de toute part.

« Les signaleurs envoyés, reviennent sans avoir rempli leur tâche: ils n'ont pu trouver personne. Dieu seul sait où les deux autres Cies sont restées. Au cours de la marche, le Major Lanz atteint à l'Ouest de Göttem un peloton de la 3e Cie et deux canons d'infanterie. Comme aucun contact avec les 1e et 2e Cies ne peut être pris, et comme l'attaque est pratiquement bloquée, le Major Lanz prend la décision courageuse d'atteindre coûte que coûte avec le Pon de la 3e Cie renforcé de son E. M./Bon et des deux canons d'infanterie. Le Major prend la tête du groupe et se dirige vers Dentergem. Il atteint en premier lieu le Nord de Molenbeek et la rive du Mandelbeek. Au cours de la marche, des groupes d'isolés ça et là des Cies perdues rencontrent le groupe Lanz qui les absorbe ou les éclaire sur leur mission.

« Dans ce jour clair et ensolleillé, la boussole dans la main du chef de Bon est le seul indicateur du chemin pour

la troupe qui se fauille à la file indienne dans les blés. Cette poignée d'hommes marche vers un but qui fut primitivement fixé à tout un Bon suivi et appuyé par deux autres Bons. Avec une confiance aveugle, les hommes suivent leur chef parce qu'ils savent que lui seul peut les sortir de cette situation intenable et les conduire en même temps à la victoire.

« A midi, le Mandelbeek est atteint. Des prisonniers sont amenés et envoyés vers l'arrière. Il y a jusqu'à présent 50 hommes, tous de jeunes et vigoureux soldats. La marche pénible continue. Tout à coup, des coups de feu éclatent devant nous et sur notre flanc gauche; aucun adversaire n'est à voir. L'entrée en action des Mi lourdes force l'adversaire au silence. Rapidement, on réussit à atteindre la route Terdonk-Dentergem. Ici gisent des bicyclettes dans un désordre confus, et les corps de soldats d'un escadron belge qui furent surpris à leur descente de selle par l'entrée en action des Mi lourdes. Cet escadron fut détruit presque complètement. »

C'est l'escadron Cy/9 DI, réduit à un peloton, qui est surpris par les Mi lourdes du Major Lanz, malgré les efforts du Lieutenant Hubert.

« Ici a lieu la rencontre entre le Major Lanz et le Ct. du II, lequel a laissé derrière lui à environ 2 km. à gauche la I 1/2 qui lui reste, et est venu reconnaître la région avec quelques signaleurs.

« Il est décidé que les restes du II seront mis à la disposition comme renfort aux troupes Lanz, ce qui n'aura cependant pas lieu dans la suite. A ce moment, il est environ 13 h (12 hb); le Major Lanz adresse au Ct. de Régiment le compte-rendu ci-après, qui éclaire mieux que tout dans quelle situation les assaillants se trouvent.

« 12 h. 20 — Le Mandelbeek est atteint au S-W de Dentergem. Toutes les Cies du Bon complètement dispersées et anéanties par l'artillerie lourde et par le terrain difficile, ainsi que par la résistance tenace des adversaires. Plus aucune unité constituée. Il ne reste que des pelotons et des groupes isolés des I et II.

« J'ai formé avec les restes des 1e, 2e et 3e Cies ensemble, environ 2 1/2 pelotons. Des parties des 6e et 8e Cies forment sous mon commandement une troupe d'assaut et avancent vers la lisière ouest de Dentergem. Il n'y a plus moyen de voir où est l'ami et l'ennemi. On tire des deux côtés et très souvent derrière nous. Chaque tentative de progression est prise aussitôt sous le feu de l'adversaire avec FM. Comme aucune liaison sauf avec ma troupe d'assaut n'est possible, et que le rassemblement des parties d'unités est impossible, je demande renforts immédiatement. Ober-Lt S. blessé. Aucune nouvelle de la 2e Cie depuis le début de l'attaque, sauf quelques débris qui se sont joints à moi. Je touche à l'instant le major G., il m'a proposé de m'adopter les restes des 5e et 6e Cies. La troupe est tellement démoralisée par l'attaque que toute continuation de la progression est particulièrement difficile. Je demande de toute urgence, instamment, à recevoir des fusées éclairantes blanches. Sé Major LANZ, Ct le Bon. »

Sur l'itinéraire indiqué, seul le peloton commandé par le Lieutenant de Villenfagne, et, après sa blessure par le Lieutenant Hubert (60 hommes) est opposé au groupement Lanz. La défense mobile pratiquée par les Belges, trompe complètement l'assaillant sur les effectifs qui lui sont opposés; la description qu'il adresse à son chef de la situation où il se trouve est un hommage éclatant à la poignée de valeureux soldats qui tentent de lui barrer le chemin.

« Avec un message, un homme se fraie maintenant un

(1) hb signifie heure belge qui est d'une heure en retard sur l'heure allemande.

009E

passage à travers les champs de blé vers le P. C. de Régiment. Le Ct de Bon répartit entre temps sa troupe de combat en trois groupes, y joint les pièces d'infanterie et continue l'attaque de coupure en coupure (il y a encore 200 à 300 m.) jusqu'à la lisière de Dentergem, lisière Est atteinte vers 16 h.

» Dans cette phase décisive de l'attaque, le fait que les Pons ont perdu leur liaison entre eux à cause du terrain coupé ne se produira plus. La troupe d'assaut Lanz ne s'étendra plus, plus loin que la voix du Ct de Bon ne peut porter. Les Belges surgissent toujours plus nombreux de leurs trous, jettent leurs armes et partent en captivité. Personne n'a le temps de s'occuper de ces hommes, qui malgré une résistance héroïque, ont appris à voir qu'il est inutile de continuer à croiser le feu avec un tel adversaire.

» Sur le chemin de la lisière Ouest de Dentergem, à environ 500 m. au Sud de Dentergem, il y a une ferme entourée d'un fossé d'eau d'où la troupe Lanz reçoit un feu diablement bien ajusté. Des Pons sont disposés de façon à attaquer par le Nord. La ferme est simultanément attaquée, sans que le Major Lanz en sache quelque chose, par le chef de la 3e Cie, l'adjudant du II et 30 hommes. Maintenant, l'adversaire renforce son feu défensif. Il veut à tout prix arrêter l'avance. Celle-ci n'est possible d'aucun côté tant que l'assaillant est soumis au feu des Belges. Maintenant, le Major Lanz commande l'entrée en action des Mi lourdes. Lorsque quelques bandes sont tirées, de l'autre côté apparaissent les drapeaux blancs; les mains levées, les Belges sortent de leurs couverts. A présent, la lisière Ouest de Dentergem est atteinte: le but fixé à l'attaque facilement atteint. La troupe occupe une fabrique abandonnée pendant que le Major Lanz communique avec le Colonel par le téléphone de campagne rapidement installé.

La ferme dont il est fait mention est vraisemblablement occupée par le 6e Chasseurs à pied, qui, par ordre du CA, a établi à l'insu du Ct/2 D ChA une bretelle s'appuyant à Dentergem. Aucun ChA ne se trouvait de ce côté.

» Un des acteurs entend encore le Major Lanz qui dit: « Ce fut le jour le plus dur de ma vie. Je m'étais dit: ou bien j'atteindrai le but de l'attaque, ou je ne reviendrai plus. »

» Après une nuit mouvementée pendant laquelle les obus belges tombèrent copieusement sur la troupe complètement

épuisée, arrive, le 27 mai, la troupe de relève qui doit continuer l'attaque du groupe Lanz. »

Le Bourgmestre de Gottem a signalé en 1940, qu'il avait relevé sur le territoire de sa commune, 992 tombes allemandes et 69 tombes belges.

Ces chiffres, plus éloquemment que tout, prouvent l'opiniâtreté des combats livrés en cet endroit par les 6e et 4e Chasseurs Ardennais!

L'amitié... chemin de solidarité!

Quel'un a dit avec beaucoup d'exactitude que l'amitié est le plus parfait des sentiments de l'homme, parce qu'il est le plus libre, le plus pur et le plus profond.

Alors que l'égoïsme enferme l'homme dans l'isolement et finit par assombrir son caractère, l'amitié au contraire exalte son dévouement tout en épanouissant sa personnalité.

Tout au contraire de l'amour qui naît surtout de la spontanéité et de l'improvisation, l'amitié a plutôt tendance à « s'édifier ». C'est un sentiment qui marche avec circonspection. Mais il est des circonstances qui lui sont particulièrement favorables: Le temps des études tout d'abord, celui du service militaire ensuite, et par-dessus tout, une même campagne où des périls innombrables ont été surmontés en commun. Voilà qui fait naître un sentiment de solidarité! N'est-il pas une partie de nous-même, celui qui fut à nos côtés au front, en captivité ou dans la résistance? Le sentiment germe dans un cœur généreux à de tels moments, ne peut-il s'entretenir tout une vie?

C'est une force admirable dont chacun a besoin à ses heures, que de se savoir compris, soutenu et encouragé.

Face aux difficultés innombrables d'une vie peu clémente, qui n'a pas souhaité être touché par ce réconfort de l'entraide que font naître les fortes amitiés?

Henri Murger considérait l'amitié comme l'égoïsme de l'esprit et l'amour, comme l'égoïsme du cœur... Un tel point de vue semble devoir réserver bien des échecs à celui qui l'adopte. Car, c'est au contraire un courant de solidarité qui doit s'établir et sans cesse grandir, pour semer tout au long de la vie des oasis de bonheur où, grâce à un passé que l'on ne peut évoquer sans émotion, on puisse encore sourire à l'avenir, bien souvent à la faveur d'une chaude amitié qui ne se dérobe pas.

Y. de H.



QUAKER STATE

MOTOR OIL

QUAKER STATE MOTOR OIL fera chanter votre moteur
de joie, si vous l'adoptez maintenant en changeant l'huile.

Bureau Central de Vente pour la Belgique et le Grand Duché: S. A. "SOCADIS" Anvers

Nos Fils ⁽¹⁾

II. L'Ecole Royale des Cadets

Formalités et Conditions d'Admission - Généralités

1. BUT DE L'ECOLE.

L'Ecole des Cadets a pour but principal de donner à certains jeunes gens l'éducation et l'instruction qui les rendent aptes à concourir au recrutement du cadre des officiers de l'Armée (y compris le Service de Santé), de la Force Aérienne, de la Force Navale et de la Gendarmerie.

Accessoirement, elle permet aux fils de militaires de carrière en activité de service et répondant à certaines conditions stipulées à l'article 12, d'y être admis en qualité d'élèves en surnombre, afin d'y entreprendre ou d'y poursuivre des études moyennes du degré supérieur.

2. CONDITIONS D'ADMISSION.

L'admission des élèves est prononcée par le Ministre de la Défense nationale, d'après les résultats d'épreuves de sélection.

Le programme de ces épreuves, identiques pour les élèves réguliers et les élèves en surnombre, comprend:

- un examen médical;
 - un examen littéraire et scientifique.
- Toutefois, en ce qui concerne l'examen médical, les élèves en surnombre doivent seulement avoir été reconnus aptes à supporter le régime normal de l'Ecole.

Ces épreuves ont lieu en principe au siège de l'Ecole entre le 10 et le 15 juillet.

Les candidats doivent en outre remplir les conditions suivantes:

- a) être Belge;
- b) appartenir à l'une des catégories suivantes:
 - I. fils de militaires de carrière ou d'anciens militaires de carrière, orphelins de guerre, fils de prisonniers politiques;
 - II. fils d'invalides de guerre, de personnes civiles décédées par fait de guerre, d'anciens combattants 1914-1918 et de 1940-1945, y compris les Résistants;
 - III. fils de magistrats, fonctionnaires, employés ou agents d'administration publique;
 - IV. fils de famille ayant au moins 4 enfants en vie (le nombre d'admission par famille est fixé à un). Ce nombre est porté à deux pour les familles de 5 enfants ou plus.

Pour le classement, les moyennes générales obtenues au concours d'admission par candidats des catégories I et II ci-dessus seront majorées respectivement de 8 % et de 10 %.

REMARQUE:

- 1) Eventuellement, à mérite égal, les fils de militaires de carrière en activité de service ont la priorité sur les catégories d'ayant droit;
- 2) Les élèves des Ecoles de candidats gradés ne sont pas autorisés à se présenter au concours d'admission à l'Ecole des Cadets.

a) Age.

Atteindre dans le courant de l'année du concours d'admission:

- pour entrer en 3^{me}: au moins 14 ans et 17 ans au plus;
- pour entrer en 2^{me}: au moins 15 ans et 18 ans au plus;
- pour entrer en 1^{re}: au moins 16 ans et 19 ans au plus.

Cette dernière limite est fixée à 20 ans pour les jeunes gens porteurs d'un certificat homologué des études moyennes du degré supérieur (section: scientifique, latin-mathématiques ou grec-latin), ou d'un certificat délivré par le Jury central (des 3 sections), ou qui ont subi avec succès une épreuve préparatoire devant le jury d'une des 4 universités ou de la

Faculté Polytechnique de Mons, permettant d'être admissible aux cours conduisant à un grade académique légal.

b) Aptitudes physiques.

I. Les candidats élèves réguliers doivent posséder les aptitudes physiques pour devenir aptes au service militaire en qualité de volontaire de carrière, y compris l'aptitude comme chauffeur.

A cet effet, les candidats seront soumis à une visite médicale approfondie. Eventuellement, ils subissent sur leur demande une contre-visite devant une autre commission médicale dont les décisions sont sans appel;

II. Les candidats élèves en surnombre doivent répondre au critère exprimé à l'article 2 ci-dessus.

c) Etudes.

Les candidats doivent être porteurs d'un certificat attestant qu'ils ont suivi avec fruit:

- les cours de la 4^{me} des Athénées Royaux (Collèges) ou de la 3^{me} des Ecoles moyennes, pour entrer en 3^{me};
- les cours de la 3^{me} des Athénées Royaux (Collèges) pour entrer en 2^{me};
- les cours de la 2^{me} des Athénées Royaux (Collèges) pour entrer en 1^{re}.

3. NOMBRE ANNUEL D'ADMISSIONS.

Il peut être admis, chaque année, une trentaine d'élèves réguliers dans la classe de 3^{me} (expression française) et une cinquantaine d'élèves dans la classe de 3^{me} (expression flamande).

Le recrutement pour les classes de 1^{re} et de 2^{me} se fait pour les places laissées libres dans ces années d'études.

4. ORGANISATION ET ENSEIGNEMENT.

L'Ecole des Cadets est située à LAEKEN, drève Ste-Anne, 90 (Téléphone: 25.52.37 et 25.88.50).

Elle comprend deux divisions: — l'une à régime linguistique français; — l'autre à régime linguistique flamand.

L'enseignement scientifique est celui des Athénées Royaux et comprend les 3 dernières classes des sections grec-latin, latin-mathématiques et scientifique.

Au cours de leur classe de 1^{re}, les élèves participent au concours d'admission à l'Ecole Royale Militaire (section Polytechnique ou toutes armes).

Les candidats au Service de Santé de l'Armée s'inscrivent à une Université de leur choix à l'issue de la classe de 1^{re}.

A l'issue de leur classe de 1^{re}, les Cadets peuvent obtenir l'homologation de leur certificat de fin d'études moyennes, à condition de fournir des certificats complémentaires pour les années d'études antérieures à leur admission à l'Ecole.

Au cas où ces certificats complémentaires ne peuvent être produits, il est loisible à l'élève de s'inscrire pour l'épreuve devant le Jury Central, suivant les dispositions publiées chaque année au « Moniteur ».

5. OUVERTURE DES COURS.

Les cours s'ouvrent en principe le 1^{er} septembre de chaque année. Aucun élève ne peut être admis dans le courant de l'année scolaire.

CONCOURS D'ADMISSION

6. INSCRIPTION DES CANDIDATS.

- a) Les inscriptions sont clôturées le 15 juin;
- b) Elles se font à l'Ecole des Cadets, sur demande des parents ou tuteurs.

(1) Voir numéros d'octobre et de décembre.

Les dossiers d'inscription doivent être transmis sous pli recommandé au Secrétariat de l'Ecole des Cadets, drève Ste-Anne à Laeken;

c) Le dossier d'inscription est constitué par les documents ci-après :

I. Un formulaire modèle « A » (obtenu à l'Ecole);

II. Une pièce officielle justifiant le titre invoqué :

- pour les militaires et anciens militaires de carrière : une attestation matriculaire que le requérant obtiendra en adressant une demande au Commandant du Corps ou service dans lequel il sert ou a servi en dernier lieu;
- pour les militaires en service en A.O. : une attestation de leur Commandant d'unité;
- pour les orphelins de guerre :
- une attestation de l'Autorité communale du lieu de la résidence spécifiant la qualité d'orphelin de guerre reconnu;
- pour les fils de prisonniers politiques :

une attestation de l'Autorité communale certifiant que les parents ont été privés de leur liberté pour raisons patriotiques pendant la guerre et qu'ils sont considérés comme prisonnier politique aux termes du Statut du prisonnier politique;

— pour les fils d'invalides de guerre : une attestation à demander à l'Administration des Pensions (ministère du Budget);

— pour les anciens combattants 1914-1918 et 1940-1945 : une attestation de l'Autorité communale du lieu de la résidence, spécifiant la qualité de l'intéressé;

— Pour les résistants : une copie certifiée conforme du brevet accordant le titre de résistant, délivré par l'Office de la Résistance;

— Pour les magistrats, fonctionnaires, employés ou agents de l'Administration publique : la copie certifiée conforme par l'Administration communale de la dernière lettre de nomination à titre définitif ou une attestation du Ministère, Gouvernement provincial ou Commune où ils sont en service;

— Pour les familles nombreuses : une attestation de l'Autorité communale donnant la composition nominale de la famille;

III. Les certificats prévus pour les engagements, du modèle annexé à l'arrêté royal du 15 septembre 1933 et délivré à la demande des intéressés par l'Administration communale;

IV. Une déclaration de l'Autorité communale du lieu du domicile du candidat, constatant que celui-ci et ses parents jouissent sous tous les rapports de l'estime et de la considération publique. (Ce document ne doit pas être fourni par les militaires en activité de service.);

V. Un certificat de fréquentation scolaire attestant que le candidat a suivi avec fruit régulièrement les cours de la classe précédant celle pour laquelle il demande son inscription.

REMARQUE IMPORTANTE :

Les dossiers incomplets seront retournés aux candidats. L'inscription ne peut être agréée qu'après la réception de la demande et de toutes les annexes établies rigoureusement dans la forme requise.

La période d'inscription étant close le 15 juin, il est de l'intérêt des parents de ne pas différer jusqu'à cette date l'envoi des dossiers d'inscription afin d'éviter que ceux-ci ne puissent être agréés parce que incomplets.

7. CONVOCATION.

Les candidats sont convoqués par le commandant de l'Ecole. Une tenue correcte est de rigueur pour tous les candidats. Pendant la durée des examens ils sont logés et nourris à charge de l'Etat. Les frais de transport sont à leur charge.

8. EPREUVES ET CONNAISSANCES EXIGEES.

Le concours d'admission comprend :

a) Des épreuves écrites, qui portent sur les branches suivantes :

I. Pour la section grec-latine :

le latin, le grec, la 1^{re} langue, la 2^{me} langue, la 3^{me} langue, l'histoire, la géographie, les sciences naturelles (sauf pour la 3^{me}), les mathématiques;

II. Pour la section latin-mathématiques : le latin, la 1^{re} langue, la 2^{me} langue, la 3^{me} langue, l'histoire, la géographie, les sciences naturelles (sauf pour la 3^{me}), les mathématiques;

III. Pour la section scientifique :

la 1^{re} langue, la 2^{me} langue, la 3^{me} langue, l'histoire, la géographie, les sciences naturelles (sauf pour la 3^{me}), les mathématiques;

b) Des épreuves orales pour la classe de 1^{re}, qui portent sur : l'algèbre, la géométrie et la trigonométrie;

c) Pour l'accèsion aux différentes classes, le concours d'admission porte sur les matières du programme officiel de la classe précédente des Athénées Royaux.
Ce programme peut être obtenu par demande au commandant de l'Ecole.

9. RESULTATS.

Sera exclu du classement, quelle que soit d'ailleurs sa moyenne générale, tout candidat qui n'aura pas obtenu :

- la moitié des points dans chacune des branches : première langue, deuxième langue et mathématiques;
- les 2/5 des points dans chacune des branches : latin, grec, 3^{me} langue;
- les 2/5 des points dans l'ensemble du groupe histoire, géographie et sciences.

A la suite de ces épreuves, les candidats dont la moyenne générale égale au moins la moitié des points et qui ne sort pas l'objet d'une cote d'exclusion, sont classés par ordre de mérite.

10. ADMISSION.

Les admissions sont prononcées par M. le ministre de la Défense nationale compte tenu du classement.

Les candidats admis sont convoqués par le commandant de l'Ecole.

SITUATION ADMINISTRATIVE DES ELEVES

11. ELEVES REGULIERS.

Jusqu'à l'âge de 16 ans, les élèves ne sont soumis à aucune obligation d'engagement volontaire à l'Armée.

Dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans ils contractent un engagement volontaire jusqu'à l'âge de 21 ans.

Tous les frais résultant des études et de l'entretien des élèves sont supportés par l'Etat.

Ils reçoivent une solde journalière, de 20 francs pour les cadets volontaires de carrière, de 6 francs pour les cadets non militaires.

12. ELEVES EN SURNOMBRE.

Les fils de militaires de carrière en service en Allemagne occupée ou appartenant à une garnison dépourvue d'Athénée ou de section d'Athénée ou n'y trouvant pas un Athénée ou une section d'Athénée du régime linguistique requis peuvent être admis en surnombre.

Les conditions d'âge et d'études sont les mêmes que pour les élèves réguliers.

Les prescriptions de détail concernant les conditions d'admission et de séjour à l'Ecole des Cadets de cette catégorie d'élèves, a fait l'objet des Ordres généraux 359/47; elles sont envoyées, par les soins du commandant de l'Ecole, aux parents qui réunissent les conditions voulues, et qui en font la demande.

(A suivre.)

TRES IMPORTANT

Ci-après un communiqué de l'O.N.A.C. concernant la loi du 30 juin 1951 relative aux opérations de prêt à faire aux bénéficiaires de l'Œuvre Nationale des Orphelins, Veuves et Ascendants des victimes de la guerre et de l'Œuvre Nationale des Anciens Combattants, Déportés et Prisonniers Politiques :

En vertu de la loi du 30 juin 1951, l'Office de Crédit de l'O.N.I.G. est autorisé à faire aux ressortissants de l'O.N.A.C. des prêts hypothécaires et autres, dont le montant ne peut dépasser 100.000 francs.

Les prêts suivants peuvent être accordés aux demandeurs de bonne moralité, travailleurs, dignes d'intérêt et offrant toute garantie quant à l'exécution de leurs engagements :

A. Prêts professionnels et familiaux pour Commerce - Industrie - Artisanat - Ameublement - Agriculture - Divers, ayant pour but :

1^o L'installation, la reprise, l'agrandissement d'une affaire commerciale, agricole ou dans certains cas spéciaux, la prise de participation dans de telles affaires.

2^o L'acquisition d'objets productifs, tels que :

- a) instrument de travail;
- b) outillage artisanal et industriel;
- c) matériel agricole;
- d) marchandises commerciales.

3^o L'achat, à concurrence d'un montant limité, des objets essentiels d'un mobilier répondant aux exigences professionnelles, familiales ou sociales.

B. Prêts pour cautionnement ayant pour but :

Le dépôt d'un cautionnement exigé par un employeur ou un créancier en garantie d'un emploi ou d'un accord commercial.

C. Prêts pour biens immobiliers ayant pour but :

- 1^o L'achat d'une maison, d'un terrain à bâtir;
- 2^o La construction, la transformation, la réparation d'une maison de commerce ou d'habitation, d'une ferme de culture ou d'élevage, etc...
- 3^o Le remboursement de créances hypothécaires et autres à titre onéreux.

Avant d'adresser leur demande de prêt au Secrétariat Provincial de l'O.N.A.C., les ressortissants doivent s'adresser en premier lieu aux organismes de crédit officiels, car l'Office de Crédit ne peut se substituer à ceux-ci.

Les demandeurs désireux d'acquérir une maison dite à bon marché, doivent d'abord s'adresser à une Société d'Habitations Ouvrières ou à Bon Marché, de leur région, qui pourra éventuellement leur consentir un prêt hypothécaire à des conditions particulièrement intéressantes. Ce prêt peut atteindre 70 p.c. de la valeur vénale de l'immeuble et dans certains cas 90 p.c.

Les chefs de familles nombreuses peuvent solliciter un prêt hypothécaire à des conditions avantageuses au « Fonds de Logement » de la Ligue des Familles nombreuses, 125, rue du Trône, à Bruxelles. Ce prêt peut atteindre 90 p.c. de la valeur de l'immeuble et dans certains cas 95 p.c.

La Société Nationale de la Petite Propriété Terrienne, 26, chaussée de Charleroi, à Bruxelles, pourra sous certaines conditions consentir un prêt hypothécaire aux demandeurs ayant l'intention d'acquérir une petite propriété terrienne.

L'office de crédit de l'O.N.I.G. peut accorder des prêts complémentaires.

La loi a fixé à 100.000 francs le montant maximum des prêts. Cependant les prêts dépassant 50.000 francs ne seront accordés que dans des cas exceptionnels et dûment justifiés.

La durée des prêts ne peut excéder 15 ans, sans que l'âge du demandeur à la date du dernier remboursement, puisse dépasser 65 ans.

Le taux d'intérêt est de 4 p.c. l'an.

Conformément à l'article 2 de la loi, les opérations de prêt ne peuvent être réalisées que moyennant une garantie suffisante. Celle-ci pourra résulter notamment de la cession de pensions, majorations, allocations, indemnités, dotations ou rentes tant civiles que militaires, de la constitution d'hypothèques ou du cumul de l'une et de l'autre de ces garanties.

Au moment de leur demande, les ressortissants sont priés d'indiquer les garanties qu'ils peuvent fournir en précisant la valeur de celles-ci.

Nous signalons que l'examen d'une demande de prêt n'est poursuivi qu'à condition qu'il soit démontré que le prêt à consentir éventuellement améliorera d'une façon durable la situation matérielle du demandeur.

Les fonds ne peuvent sous aucun prétexte être remis à l'emprunteur.

L'Office de Crédit ne peut consentir que des prêts productifs et n'intervient pas :

- 1^o pour l'achat d'objets de consommation (linge, vêtements, nourriture, ustensiles de ménage, etc.);
- 2^o pour le paiement des dettes quelconques relatives notamment à une location, des soins médicaux et pharmaceutiques, etc.).

L'Office de Crédit n'intervient pas non plus pour favoriser le débit de boissons alcooliques.

Les ressortissants de l'O.N.A.C., qui se trouvent dans l'obligation de solliciter un prêt et qui réunissent les conditions prévues, sont priés de s'adresser au secrétariat provincial compétent (1) qui leur fournira tous les renseignements susceptibles de les éclairer.

(1) Adresses des Secrétariats provinciaux :
O.N.A.C./BRABANT, 21, rue Jacques de Lalain, Bruxelles.
O.N.A.C./HAINAUT, 24, rue Ferrer, Mons.
O.N.A.C./LIEGE, 76, rue Féronstrée, Liège.
O.N.A.C./LUXEMBOURG, 54, rue des Martyrs, Arlon.
O.N.A.C./NAMUR, 12, rue Delvaux, Namur.
O.N.A.C./ANVERS, 12, Beggaardenstraat, Anvers.
O.N.A.C./LIMBOURG, 49, Guffenslaan, Hasselt.
O.N.A.C./FLANDRE ORIENTALE, 6, Recollettenlei, Gand.
O.N.A.C./FLANDRE OCCIDENTALE, 25, Zilverstraat, Bruges.

N. d. l. R. — Nos membres peuvent toujours faire appel au Secrétaire de leur section qui les aidera à faire les démarches voulues.

LES ENTREPRISES
EVARD ALFRED
74, rue des Goujons — BRUXELLES-MIDI
— Téléphone 21.66.55 —

Construction de bâtiments — Décoration intérieure
Transformations générales
de bâtiments civils et industriels

Reynaud

L'homme le plus détesté de tous les combattants belges de 1940, occupe un poste d'importance à la Direction de l'Europe en formation...

Avec une soi-disant personnalité de ce genre, l'Europe « s'annonce » bien.
Petits pays, garde à vous !

G. H. M.

Monsieur le Bourgmestre de Bruxelles

Avant-guerre, rue Royale, il y avait des affiches rappelant aux passants, le respect dû au Soldat Inconnu.

Où sont-elles ?
« On dit » qu'elles ont été enlevées par l'occupant. Qu'attend-on pour en remettre ?
A voir avec quelle désinvolture beaucoup des nôtres passent devant le Grand Inconnu, je dis, respectueusement au malheur de Bruxelles :
Il est temps, grand temps !

K.

**POUR VOS DRAPEAUX
UNE SEULE ADRESSE :**
A. SERVAIX-MICHEZ
un ancien de 14-18 du 10^e de Ligne
Mutilé, Résistant Armé 1940-1945
46, RUE BRUN — ANDENNE
— Téléphone 168 —
CAMARADES, FAVORISEZ - LE !

Les Beaux Projets

Enfin, ils sont déposés au Parlement, les beaux projets concernant l'augmentation des pensions des invalides de guerre et la rente pour les prisonniers de guerre !

Nous nous réjouissons de les voir ratifier et appliquer.
Et... d'autant plus que nous avons l'impression qu'il s'agit de manœuvres électorales de dernière minute.

E. L. F.

Mille francs belges par jour !

Tel est, à peu de chose près, le revenu des employés de la Communauté Charbon-Acier !
316.000 francs étant le chiffre moyen du traitement, sans compter certains avantages...

Revenu, disons-nous, ce n'est pas un salaire, car, en Belgique, un employé peut travailler jour et nuit, les dimanches et jours fériés et il ne gagnera pas la moitié de cette somme...

Beau début !
Bel exemple d'utilisation des deniers publics, ...du public, des poires !
Quel fromage bien gras !

L.

COUPS DE

Les Inciviques !

Lu dans un journal :
« Une haute personnalité a dit : Il faut en finir avec les inciviques, les reclasser dans la société et leur accorder pensions, avancement et certains avantages... »

Cette basse, infâme personnalité a sans doute oublié un mot : **MÉRITES.**

Voilà où nous en sommes !
Et aux braves gens que donnerez-vous ? Qu'ont-elles méritées ?
Si vous ne savez que faire de vos inciviques, passez les aux Chasseurs Ardennais ; ils seront vite casés, il manque pas mal de valets de ferme dans les Ardennes !

YVES.

Réponse à un grand chef !

Nous sommes bien d'accord, on ne peut laisser subsister la légende que tel pays se bat avec les poitrines des autres...
Nous ajoutons : A la condition... de tenir compte des faits vécus et d'en faire son profit.

F. K.

La Brigade Ch. A.

A quand la formation de cette brigade que tous les anciens de 40 attendent depuis si longtemps ?

Allons, un bon mouvement Monsieur le Ministre ?
SANGLIER.

Le Fusil Belge

Nous n'avons jamais douté de la valeur de nos armuriers. Ce sont des As !

Le fusil belge, adopté par tous les pays de l'O. T. A. N., en est une preuve éclatante.

Une chose nous chiffonne :
Pourquoi le passer sous licence gratuite à certains pays ?
Font-ils de même avec nous ? Nous serions curieux de le savoir.
BOURCY.

SEJOURS DE REPOS EN ARDENNES BELLES PROMENADES. CURES D'AIR

De mai à septembre :
Quatre places meublées + salle de bain.
Eau chaude et froide

DEUX CENTS FRS PAR JOUR

S'adresser à **P. ANDRE-MEINGUET**
64, Place du Marché, Salm-Château (Vielsalm)
Anc. Ch. Ard.

CAMARADES, HABILLEZ VOS ENFANTS
« AUX JUMENTAUX »
TOUT POUR L'ENFANT, FILLETES, GARÇONNETS
24, rue Général Leman, 24 (Place Jourdan)
— **ETTERBEEK - BRUXELLES** —
Nouveautés — Fantaisies — Robes — Manteaux
Châles blancs — Layettes — Lingerie — Bonneterie
Confections — Pardessus — Teddy — Ratine et
autres — Costumes Marins et Golf —
Maison fondée en 1882 Téléphone 34.74.32
Même pour un renseignement, le meilleur accueil
vous sera réservé. — Nombreuses références.
5 p. c. de remise aux Fam. nombr., invalides et memb. Ch. A.

BOUTOIRS

Black out !

Pourquoi tous ces mystères ?
Il semble que le « Black out » devienne une habitude dans notre pays de...libertés, une bien mauvaise habitude.

Le Belge moyen n'est-il plus à même de comprendre les décisions de ses gouvernants d'hier comme d'aujourd'hui ?

Il y en a pas mal déjà :
Les comptes de Londres ;
La vente de l'uranium du Congo ;
Le dernier recensement.
Mauvaise habitude disons-nous car, le public connaît pas mal de choses déjà se rapportant à ces affaires.
Et, le plus grave, c'est ce qu'il devine !
C'est triste !

E. L. F.

L'Intégration Européenne

L'article, ayant même sujet, paru dans notre dernier bulletin, nous a valu plusieurs lettres, même deux du Congo.

Voici quelques extraits :
1) Il s'agit d'une nécessité économique et les effets ne se font sentir que beaucoup plus tard...

Elle ne peut être réalisée que par des hommes de haute valeur et désintéressés ; il faut éloigner à tout prix, les habitués au « fromage »...

Pourquoi n'y voyons-nous que des politiciens ? N'est-ce pas la place indiquée pour les juristes les plus éminents de tous les pays d'Europe ?...

2) S'il y a du bon, il y a beaucoup de mauvais. Voyons ce qui se passe dans certains pays, cela doit donner à réfléchir...

3) D'accord avec vous, le Congo à la Belgique et jamais à l'Europe.

Les Congolais ne le permettront pas, la garde noire est prête...
4) Une véritable révolution en Belgique dites vous ?
Et au Congo donc ! Nous déclarerons le Congo libre et indépendant et nous tirerons notre plan tout seul...

(à suivre)

E. L. F.

MAISON CHRISSIAN

TOUS VETEMENTS HOMMES ET DAMES
sur mesure ou demi-mesure avec essayages
— COUPE MODERNE ET CLASSIQUE —

Ensembles Sport (2 pièces) à partir de 1.800 Fr.
62, rue Franz Merjay, IXELLES - Tél. 43.71.39

Echantillons et renseignements (même à domicile)
— Sans engagement et sur simple demande —
Compliant ou Crédit sans acompte. — Discretion absolue.

Liberté, Liberté Chérie... !

A en croire les journaux, un million de prisonniers politiques ont été libérés, suite à l'accession à la direction suprême de l'U.R.S.S., du citoyen MALENKOF.

Diable, combien y en a-t-il pour en libérer une tranche d'une telle importance ?

Bien que ces pauvres gens ne jouiront que d'une liberté relative, nous prenons part à leur joie, au bonheur de ces malheureux.

» F. K. »

STOCK AMERICAIN
6, BOULEVARD d'ANVERS, 6 - BRUXELLES
— Téléphone 17.48.07 —
IMPORT - EXPORT - GROS - DEMI-GROS - DETAIL
Spécialités : Moto - Camping - Sport - Pêche - Chasse.
Prix spéciaux pour : Usines, organisations sportives,
Agents de l'Etat, coloniaux.
10 p. c. de remise aux militaires, résistants et prisonniers
politiques sur présentation de leur carte.

Nous les comprenons, nous, qui avons passé des années derrière les barbelés.

Il faut perdre la liberté pour en connaître la valeur... hélas !
Jeunesse qui me lisez, faites-en votre profit !

P. G.

Domages de Guerre !

On nous écrit :
« Un seul fait pour faire suite à votre article du dernier bulletin.

» J'ai été appelé dernièrement au Service Financier où l'on m'a demandé si mon immeuble était reconstruit, puis j'ai dû donner un spécimen de ma signature.

» J'étais dans une rage bleue — j'ai eu tort, l'employé n'en peut rien — et j'ai « vociféré » :

« — Si ma maison est reconstruite mais c'est l'évidence même, on a fait deux expertises avec vos délégués, et elle était déjà reconstruite, je suppose que cela doit figurer quelque part. Puis, il y a les factures acquittées dans le dossier, à quoi servent-elles ? D'autre part, on fait l'évaluation des dommages en se basant, aussi, sur ce que a coûté la reconstruction.

» Ma signature, mais pourquoi en avez-vous encore besoin, elle doit figurer des dizaines de fois dans le dossier.

» Voilà comment on fait em... les sinistrés ! Et, perdre son temps, car ce fut une matinée perdue.

Un magnifique cadeau de Pâques pour nos « fines gueules » de Chass. Ard.

Une bouteille de vieil Armagnac Impérial
Récolte 1934 Fr. 240,—
Une bouteille de Mirabelle pure 45°
de la Distillerie du Kirsch Gaulois
à AILLEVILLERS Fr. 185,—
Une bouteille de liqueur Curacao Impérial
des chais de l'Armagnac à
CONDOM Fr. 164,—

589,—

vous sont offertes, à titre publicitaire
pour Fr. 520,—

Bon de commande à envoyer à L. MASSIN, Virton.
Je soussigné rue
à vous passe commande pour
3 bouteilles (Armagnac, Mirabelle et Curacao) contre
remboursement de 520 fr. (port, emballages, vidanges,
gratuits).
Signature

Si l'occasion vous est donnée, vous pouvez enlever
personnellement ce lot publicitaire :
Aux Caves de France, 8, rue des Faubourgs, Arlon
Aux Caves de France, 178, rue du Vivier, Bastogne
Aux Caves de France, 106, avenue Bouvier, Virton

Bodange au lendemain du 10 mai 1940

Bodange et ses défenseurs ne sont pas près d'oublier la journée du 10 mai 1940. Dès 9 heures du matin, le petit village ardennais voyait se concentrer sur ses abords immédiats une puissante attaque allemande de troupes motorisées, soutenues par des blindés, de l'aviation de chasse et de l'artillerie de campagne. Toute la journée, l'ennemi piétina sur place jusqu'au moment où, vers le soir, les derniers hommes de la 5e Cie du 1er Ch. A. complètement isolés, manquant de ravitaillement, d'ordres supérieurs et de renforts, n'ayant plus que des cadres décimés, furent mis hors de combat par une attaque de parachutistes venant de l'arrière.

C'est seulement après cette reddition des derniers survivants que l'envahisseur s'engouffra dans la trouée et fila vers Neufchâteau. Une partie des rescapés fut dirigée sur Radelange, tandis que l'autre, dans laquelle l'auteur de ces lignes se trouvait, fut conduite à Fauvillers. Harrassés, fiévreux, nous avons passé la nuit enfermés dans l'église, en proie à l'insomnie, pendant que défilaient sur la route les motorisés allemands. Les moteurs ont ronflé toute la nuit : avions, camions, chars d'assauts et autres véhicules. Nous nous sommes levés le lendemain bien avant le soleil, avec des yeux fatigués cernés de noir, un corps tout moulu de la veille et d'avoir dormi dans le froid et par intermittences sur des bancs trop étroits, des membres qui se dérobaient sous nous. Cette fatigue inaccoutumée, autant morale que physique, ne dura pas longtemps. Notre tempérament, notre jeunesse, une tasse de café chaud avec une croûte de pain que nous offraient les civils, un bon lavage enfin dans le matin frisquet nous avaient revigorés.

LA ROUTE DE BODANGE

A 12 h. 30 (heure allemande qu'il nous fallait adopter bon gré mal gré), nous partîmes pour Warnach. Nous marchions par rangs de trois, ce qui ne laissait pas de nous étonner. On nous avait dit que nous allions gagner le Grand-Duché par petites étapes. La chaleur devenait suffocante comme le jour précédent. Mais plus dure que la chaleur était la poussière que soulevaient les convois. Un véritable supplice. Les camions, les voitures, les motos, les chars d'assaut, les tracteurs se suivaient à quelques mètres, à du soixante à l'heure. Tout était gris de cette poussière qui montait de la route en lourdes volutes et retombait en brouillard sur les hommes et les choses. Inlassablement, les véhicules se suivaient. Ils se sont suivis pendant trois jours ! Nous étions si petits à côté de ces énormes camions avec remorques que nous croisions, à côté de ces tanks, de ces tracteurs qui faisaient un bruit d'enfer et labouraient la route. Les bordures de pierres, sur l'accotement, avaient été démolies puis broyées par ces lourds engins. Nous pataignons dans les décombres, dans les fossés, pour laisser passer les colosses pétaradants. La poussière se collait sur nos visages ruisselants, sur nos

mains rugueuses, sur nos vêtements souillés. L'odeur du mazout brûlé, lourde, nauséabonde, nous soulevait le cœur. Une chose nous frappait : peu d'hommes sur ces véhicules ; du matériel, rien que du matériel, à toute vitesse. Vraiment la guerre éclair en même temps que la guerre du matériel.

Poussiéreux comme nous, plus que nous, les envahisseurs passaient en regardant tout avec curiosité, un peu à la façon des excursionnistes. Notre petit groupe surtout était un sujet de curiosité. Notre présence était annoncée de proche en proche ; les appareils photographiques quittaient vivement leurs gaines, un dé clic au passage et notre image partait vers le front avant de figurer un jour peut-être dans quelqu'un album de famille. Comme le jour précédent, pas un geste de haine à notre égard, pas un cri, pas un rire moqueur, mais seulement parfois l'imperceptible sourire du triomphateur.

Sans trop nous presser, nous descendions vers Bodange. Nos sentinelles, sans être sévères, se tenaient continuellement sur leurs gardes. Un sous-officier marchait en tête, l'arme à la bretelle, avec un soldat. A gauche et à droite, dans les champs en bordure de la route, deux sentinelles se suivaient à quelques dizaines de mètres, l'arme à la main prêtes à faire feu à la moindre tentative d'évasion. Derrière nous, deux autres sentinelles marchaient dans la même attitude précautionneuse. Nous promeniions nos regards de part et d'autre sur les champs où nous nous étions battus le jour d'avant. Les prés avaient l'air fatigué dans le poudrolement gris de la poussière au soleil. Au long des fossés, par ici, par là, contre les talus, des vélos inutilisables, civils autant que militaires, gisaient lamentablement. Des paquetages défaits, des besaces éventrées, du linge sali, des pièces d'équipement détériorées traînaient un peu partout. A une centaine de mètres à gauche, longeant la petite route sur laquelle le Commandant Bricart avait été tué, les téléphonistes allemands s'affairaient à la réparation des lignes détruites. A notre entrée dans Bodange, près du moulin, un veau blessé couché au bord de la route nous regarda passer avec de grands yeux tristes. Pas une présence civile dans les rues ou sur les portes, même pas derrière les fenêtres ; seules les poules vauquaient tranquillement autour des maisons. Le pont démolé de la route de Martelange (dont nous avons assuré la destruction la veille) n'était pas remplacé et aucun trafic n'était rétabli dans cette direction.

LE PASSAGE DE LA SURE.

En approchant de l'église, l'animation augmenta. Des véhicules s'arrêtaient pour se reformer en files ; des voitures d'officiers nous dépassaient, roulant vers le Grand-Duché ; des motos se glissaient parmi tout ce mouvement en une pétarade effrénée, s'arrêtaient,

repartaient 10 mètres, transmettaient un ordre, retournaient en arrière, revenaient et retournaient encore. L'affairement était général.

Intéressés, nous suivions des yeux ce va-et-vient, tout en nous garant de notre mieux. Nous nous doutions de ce qui provoquait ce remue-ménage : le passage du pont de la Sûre détruit la veille par notre compagnie. Nous étions curieux de savoir comment l'ennemi avait franchi la destruction renforcée de deux barricades sur la route et de champs de mines sur les rives.

Au tournant, près de la maison du bourgmestre, nous eûmes le spectacle d'une véritable ruche au travail. Il y avait au moins une compagnie de pionniers s'affairant de toutes parts autour des débris du pont. Leur travail était protégé par un gros char qui s'abritait derrière la ferme du mayeur et par toute une volée de mitrailleuses anti-avions disséminées dans toutes les directions.

Le pont n'avait pas été rétabli ni les barricades enlevées jusqu'à présent. La circulation avait été détournée de quelques mètres en aval et passait sur l'ancien champ de mines. Il faut dire que le premier soin de l'envahisseur avait été de faire enlever les mines dès après la bataille. Les convois traversaient la rivière sur un pont de bois démontable. Oh ! ce n'était pas facile et nous avons cru un moment qu'on nous emploierait là pour aider. Les lourds camions, avec une ou deux remorques aussi lourdement chargées qu'eux, se hasardaient tout d'abord lentement sur un lit de sapins en grumes posés sur le sol fraîchement remué par l'enlèvement des mines. Des policiers de la route munis de leurs disques rouges à bords blancs, gesticulaient devant les moteurs en hurlant des ordres brefs que les chauffeurs semblaient suivre avec une attention soutenue. Par brusques coups d'accélérateur, le train s'engageait sur le pont, hésitait, puis s'élançait pour remonter vers la route. Cette dernière tentative était presque toujours vaine parce qu'il fallait prendre le talus en oblique. Le camion et les remorques, emportés par leur poids, glissaient lentement vers la gauche et se mettaient de travers. Le cas était prévu car aussitôt une cinquantaine d'hommes se ruaient sur le véhicule, s'arc-boutaient en contrebas et en quelques coups de reins rythmés qu'aidait puissamment le moteur, le rétablissaient dans la bonne position. Toute l'opération nous paraissait si rapide, malgré la difficulté qu'elle présentait, que nous avions peine à en croire nos yeux.

Nos gardes nous firent passer la rivière sur les débris de l'ancien pont. En enjambant les eaux mugissantes et encore troubles qui venaient s'écraser contre les pierres de la voûte affaissée, nous respirions avec délice l'humidité qui s'en dégageait. Puis on rentra à nouveau dans le bain de poussières et le tumulte des autos. Il en venait de Strainchamps par la route le long du vicinal ; il en venait par la route de Warnach sur deux files parallèles ; il en venait par les terres ensencées à gauche, à droite. C'était une presse générale pour savoir qui arriverait le plus vite devant l'étroit entonnoir que faisait le pont. Tout n'était que poussière mouvante, âcre et lourde. Notre peau moite de sueur grise se craquelait sous le soleil brûlant. Avec surprise,

nous aperçûmes le lieutenant Autphenne sur le seuil de l'ancien corps de garde devenu poste de direction des travaux. Il était méconnaissable : pâle, défat, sans un geste vers nous, sans même un sourire. Il nous regarda passer avec des yeux qui ne voyaient point. Nous eûmes l'impression qu'il avait souffert terriblement durant la nuit : souffrance physique ou morale ? Peu importe, il devait avoir été mis rudement à l'épreuve. On passa. Plus tard, nous avons appris qu'il avait servi d'otage au cas où des mines non découvertes auraient explosé.

ADIEU A BODANGE.

La montée était raide à présent que nous quittons les bords de la Sûre. Le soleil tombait perpendiculairement à la route et nous avions l'impression de nager dans une étuve. Les bouffées de chaleur devenaient si fortes par instants que nous sentions nos jambes se dérober sous nous. Et le perpétuel trafic fatiguait nos yeux, harcelait nos oreilles, nous mettait les nerfs à fleur de peau. Nous avions soif. Encore et toujours, des yeux nous fixaient, des caméras nous mitraillaient, un peu comme ces fauves qu'on va voir en plein mois d'août au jardin zoologique.

Parfois, on nous arrêtait pour que le feldwebel pût nous présenter à des officiers de passage. Il s'arrêtait à six pas, claquait les talons, saluait d'un geste sec, replaçait son bras dans la position, un peu à la façon des anses d'une jarre, puis débitait son boniment. Les officiers nous regardaient d'un air hautain comme un marchand de vaches apprécie du bétail, remerciaient d'un « Danke schön » accompagné d'un salut et s'en allaient. Au loin derrière nous, doucement, disparaissaient Bodange et toute la vallée où tant des nôtres dormaient leur dernier sommeil et où tous ensemble, nous avions donné au pays le meilleur de nous-mêmes.

Paul TALBOT.

N. d. l. R. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que de splendides cérémonies, organisées par l'Ecole d'Infanterie, se sont déroulées à Bodange le 25 mai. Elle se sont terminées par un magnifique défilé devant le monument Chasseurs ardennais à Martelange.

Nous en donnerons un compte rendu dans notre prochain bulletin.

Avis aux Membres !

Certains membres adressent des demandes au président fédéral à la rédaction et à l'administration du bulletin. Souvent, ces demandes doivent être retrouées, aux sections, pour renseignements complémentaires, d'où perte de temps souvent précieuse et frais de correspondance.

Nos membres doivent être convaincus que le seul moyen d'aller vite, est de s'adresser au secrétaire de la section.

La Campagne des 18 jours (suite)

par le Général Baron Boels

« Le général Ironside rejoignit Londres le 21, dit M. Churchill, et déclara que Lord Gort, en recevant les instructions du Cabinet, lui avait présenté les observations suivantes :

a) La retraite vers le sud impliquerait un combat d'arrière-garde sur l'Escaut, en même temps qu'une attaque contre un secteur dès maintenant **fortement tenu** par des colonnes mobiles de **blindés** ennemis. L'exécution d'un tel mouvement ne pourrait avoir lieu que si les deux flancs étaient protégés.

b) La situation des approvisionnements rendait difficiles des opérations offensives prolongées.

c) Ni la première armée française, ni les Belges n'étaient sans doute en mesure de se prêter à une telle manœuvre en cas où elle serait tentée.

« Ironside ajouta que la confusion régnait au sein du haut commandement français des armées du Nord; que le général Billotte n'avait pas, au cours des huit derniers jours, rempli la mission de coordination qui lui avait été confiée et qu'il semblait n'avoir aucun plan; quant au corps expéditionnaire britannique, il avait un moral excellent et n'avait perdu, jusqu'ici, **environ 500 hommes en combat**. Il nous brossa un tableau suggestif de l'état des routes encombrées de réfugiés et balayées par le tir des avions allemands ».

Le même jour, 21 mai à 15 heures, se réunissait la conférence d'Ypres, à laquelle le général Weygand dut se rendre en avion, les routes du Nord étant coupées.

Lord Gort n'y assista pas.

M. Kammerer écrit (page 29) : « Lord Gort ne put arriver à temps et dut être remplacé. M. Churchill note : « Lord Gort, qui n'avait été informé ni de l'heure ni du lieu, n'assistait pas à la conférence et le seul officier britannique présent était l'amiral Keyes, attaché à la personne du Roi (des Belges) et n'exerçant aucun commandement militaire ».

Cette fois nos références ne sont plus d'accord.

Poursuivons notre examen.

M. Kammerer précise comme suit la décision finale prise à Ypres (page 29) : « La BEF se retirera sur la Lys. L'armée belge couvrira les opérations des forces franco-britanniques en défendant à fond la ligne de la Lys prolongée au nord par l'embouchure de l'Escaut avec retraite éventuelle sur l'Yser, pendant que les forces anglo-françaises tenteront de ressouder la ligne de bataille sur l'axe Arras-Albert (8 divisions fournies moitié par le général Blanchard, moitié par le général Gort, page 33).

Telle fut la dernière intervention effective du commandant en chef des armées alliées. En effet, il avait sous-délégué ses pouvoirs au général Billotte et celui-ci fut tué accidentellement en regagnant son quartier général.

L'opération projetée fut approuvée par le conseil de guerre interallié de Vincennes le 22 dans la matinée.

M. Kammerer expose (page 33) : « que la journée se passa en préparatifs pour la mise à exécution du plan franco-britannique sans que, **déjà à ce moment**, on fut certain de pouvoir l'entre-

prendre comme on l'avait prévu. En attendant le temps passait et les premiers Allemands se montraient devant Calais ».

Les premiers éléments allemands se montrant devant Calais, étaient, aux dires du général Gort, « des colonnes mobiles de blindés ». Dès lors, comme celui-ci l'a dit au général Ironside, la première armée française n'était certainement pas en mesure d'exécuter sa part du plan Weygand. En effet, si « c'est l'affaire de l'artillerie que d'arrêter les chars » (Churchill) ce n'est pas celle de l'infanterie de « **se frayer un passage** » au milieu d'eux. Or, le général Blanchard ne disposait plus de sa division cuirassée : il l'avait passée au général Corap et elle avait été décimée dans de glorieux combats contre les panzers envahissant le secteur nord de la IX^{ème} armée (Histoire de la IX^{ème} armée, général Doumenc).

Le désaccord de nos informateurs apparaît ainsi clairement motivé : d'une part le général Weygand a ordonné une opération offensive sans consulter l'un de ses exécutants. Du côté français on imputera donc au général Gort l'échec de la manœuvre et on taira que la première armée française n'était pas en mesure d'y participer. Pour cela, il faudra prétendre que le commandant des troupes britanniques était représenté à Ypres. D'autre part, la vanité du plan du commandant en chef a été démontrée au général Ironside par Lord Gort avant la conférence d'Ypres; « quatre heures de bavardage inutile » dit le Roi, mais le Cabinet de Londres donnera cependant son accord le 22 à Vincennes, couvrant ainsi le chef de la BEF lors d'un échec qu'il considérait comme certain. Les autorités franco-britanniques réunies à Vincennes doutaient donc bien du succès, sinon de la possibilité de l'opération (Kammerer page 33).

Le commandement en chef des troupes alliées avait ainsi pratiquement pris fin. Ceci ressort nettement du télégramme très secret adressé par M. Churchill à M. Reynaud (pour le général Weygand, commandant en chef des forces alliées) le 23 mai. (Voir Kammerer, annexe III) : « Le général Gort télégraphie que la coordination sur le front nord entre les armées des trois différentes nations est absolument essentielle. Il dit qu'il ne peut assurer cette coordination car il mène déjà le combat au nord et au sud et ses lignes de communication se trouvent menacées. En même temps Sir Roger Keyes me dit que jusque 3 heures de l'après-midi aujourd'hui (23 mai) le GQG belge et le Roi n'ont encore reçu aucune directive. Comment ceci peut-il se faire alors que vous m'avez affirmé que Blanchard et Gort travaillent la main dans la main ? Je me rends parfaitement compte des difficultés de liaison, mais je ne trouve aucune coopération effective dans la conduite des opérations dans le nord, contre lesquelles l'ennemi concentre ses troupes. Je suis sûr que vous ferez votre possible pour remédier à cet état de choses. Gort me dit en outre que, quelque avance qu'il fasse, ce doit être sous forme de sortie et qu'il est obligé d'attendre le secours du sud, car il n'a pas de munitions pour mener une attaque sérieuse. Néanmoins nous lui donnons des instructions pour qu'il continue à suivre scrupuleusement votre plan. Ici, nous n'avons même pas vu vos propres ordres et nous n'avons pas connaissance des détails de vos opérations dans le nord ».

Nous entrons dans la seconde phase de la campagne du groupe d'armée n° 1. Les gouvernements britannique et français vont être dominés, non plus par la volonté de ressouder le front de bataille interallié, mais par le souci de leur responsabilité devant l'opinion publique de leur pays et du monde. Au point de vue militaire, on verra nier l'évidence par les Français, tandis que le général Gort, qui, depuis le 19, a compris que la situation n'a plus d'autre issue, s'occupe de sauver le maximum de ses effectifs et aussi, jusqu'au soir du 25, les apparences de son respect pour l'unité de commandement en évitant les contacts avec ses camarades de combat français et belges.

M. Churchill donne les motifs du retrait des divisions britanniques dont M. Kammerer disait fin 1944 « qu'il n'a pas reçu jusqu'ici d'explication suffisante ». Le Premier Ministre anglais de l'époque met ainsi fin à une légende qui endossa au général Gort la responsabilité de l'abandon par le général Weygand de l'opération destinée à rétablir un front de bataille continu.

Ci-après les textes :

a) Télégramme adressé le 24 par M. Reynaud, président du Conseil et ministre des Affaires Étrangères, à M. Winston Churchill (Kammerer, annexe V) : « Vous m'avez télégraphié ce matin que vous avez donné pour instructions au général Gort de persévérer dans l'exécution du plan Weygand. Or, le général Weygand m'apprend, d'après un télégramme du général Blanchard, que, contrairement aux ordres formels confirmés ce matin par le général Weygand, l'armée anglaise a décidé et exécuté un repli de 40 km dans la direction des ports, alors que nos troupes, parties du sud, gagnaient du terrain vers le nord à la rencontre des armées alliées du nord. Ce repli a naturellement contraint le général Weygand à modifier tout son dispositif. Il se voit donc obligé de renoncer à fermer la brèche et à rétablir un front continu. Il est inutile d'insister sur la gravité des conséquences qui peuvent en découler ».

b) Réponse de M. Churchill le 25 (Kammerer, annexe VI) : « Mon télégramme de la nuit dernière vous a dit ce que nous savons ici et, jusqu'à présent, nous n'avons rien appris de Lord Gort qui le contredise, mais je dois vous dire qu'un officier d'état-major a fait rapport au War Office confirmant le retrait des 2 divisions de la zone d'Arras que votre télégramme mentionnait (Kammerer, annexe IV).

« Le général Dill, qui doit se trouver avec Lord Gort, a reçu pour instruction d'envoyer par air dès que possible, un officier d'état-major.

« Dès que nous saurons ce qui est arrivé, nous vous en donnerons entièrement connaissance. Il est clair cependant que l'armée du nord est pratiquement encerclée et que ses communications sont coupées excepté par Dunkerque et Ostende ».

« C'est le 26 », dit enfin M. Churchill, « qu'un télégramme du War Office approuvait son (Lord Gort) initiative et l'autorisait à poursuivre son opération vers la côte en liaison avec les armées françaises et belges ». Il ajoute encore au sujet de l'armée du général Frère, avançant vers le nord en direction d'Amiens, d'Albert et de Péronne : « en réalité elle n'avait pas fait de progrès notable et se trouvait encore au stade de la formation et du rassemblement » (24 mai).

M. Reynaud, dans son télégramme ci-dessus (24 mai) indiquait donc « un gain de terrain vers le nord » qui ne correspondait à aucune réalité pratique. Il n'en souffla plus mot par la suite et pour cause. Ayant ainsi dérogé la responsabilité du généralissime français, il va se préoccuper de se couvrir lui-même vis-à-vis de la France.

Le 25 à 19 heures, se réunit à l'Élysée le Conseil de guerre français sous la présidence de M. Lebrun, chef de l'État. Le

procès-verbal de cette séance figure in extenso en annexe VII de l'ouvrage de Kammerer. On y lit l'exposé fait par le général Weygand du plan dont il situait l'exécution dans la nuit du 26 au 27 en direction de Bapaume. Il ne dit pas un mot de la progression de l'armée Frère dont il faisait état la veille auprès de M. Churchill. Le texte du procès-verbal porte : « à ce moment M. Reynaud l'interrompt pour donner lecture du télégramme du Premier Ministre britannique (dont nous avons donné copie ci-dessus (annexe IV)).

Cette fois la version française des événements est inscrite dans un document officiel, le procès-verbal du Conseil de guerre du 25 à l'Élysée. Après la condamnation du général Corap déclaré coupable de la percée à Sedan du front de son voisin Huntziger (futur ministre du maréchal Pétain chef de l'État français), M. Reynaud prononce celui de Lord Gort pour non-exécution des ordres du commandant en chef.

Mais à force de nier l'évidence, M. Reynaud n'a pas voulu — comme son collègue britannique l'a fait dès le 20 — alerter l'amirauté; il ne le fera que le 28 (Kammerer, page 58) et devra demander l'assistance de la flotte anglaise. Il met donc une sourdine à ses protestations au sujet de la « défection » du général Gort.

L'heure est venue de choisir un troisième et définitif responsable du désastre français. (à suivre)

Nos Maieurs

A **VIELSALM**, où la section régionale de la fraternelle s'apprete à organiser de splendides cérémonies le 27 mai prochain ; cette section passée, en un an, de 27 à 150 membres vient de se voir honorée d'une manière toute spéciale par la nomination, hors-conseil, de son dynamique président, le docteur Bodson, au poste de bourgmestre de la commune de Vielsalm.

Homme intègre, sommité médicale, patriote convaincu, ayant fait preuve au cours de la guerre, non seulement d'un civisme remarquable mais aussi d'une bravoure exemplaire, excellent administrateur, la forte personnalité du docteur Bodson ne pouvait manquer de retenir l'attention des autorités chargées de trouver, pour la commune de Vielsalm, l'homme capable de la diriger avec autorité et compétence, au-dessus des partis et des clans.

Nous félicitons vivement ceux qui choisirent cet homme d'une loyauté totale envers son Roi et d'un dévouement complet envers sa Patrie.

Toutes nos vives félicitations au bon Docteur, d'avoir accepté cette lourde charge.

A **POUIPEHAN**, c'est le général Danloy qui occupe le poste de premier magistrat.

Il assistait en écharpe mayoral, parmi les bourgeois, à la Joyeuse Entrée de S. M. le Roi à Arlon.

Bien des anciens nous ont dit leur émotion de revoir leur ancien chef encore à la tâche.

Encore un qui ne veut pas cesser de servir, alors que ses exploits ne se comptent plus.

Saluons bien bas ce vétéran qui adore son village et sa Semois et qui sait se soustraire à sa chasse, à sa pêche, à son repos tant mérité, pour administrer sa commune, servir toujours...

Les Chasseurs ardennais lancent un triple grognement de satisfaction en l'honneur de leurs deux maieurs. P. A.

NOUVELLES DES NOTRES

Décès

— Nos amis Maurice et Raymond NOEL ont perdu leur chère maman, âgée de 84 ans.

Les anciens Ch. A. qui sont passés à Saint-Pierre garderont un souvenir ému de la bonne Madame Noël.

— P. TALBOT, de Sigeulx, membre du Comité de la section de Virton, a eu le malheur de perdre sa chère maman. Nous lui renouvelons nos sentiments de profonde sympathie et l'expression de nos sincères condoléances.

— Victor HELMAN, grand invalide de guerre, membre de la Fraternelle, est décédé à Vielsalm, le 19 janvier.

Nous renouvelons à Madame Helman et à sa famille l'expression de nos condoléances émuës.

(Voir rubrique « Dans nos sections ».)

— Arlon nous annonce le décès de l'adjudant CHABOT, bien connu des anciens du 10e et du 1er Ch. A.

Nous prions Madame Chabot d'agréer nos sincères condoléances.

— P. TALBOT, de Sigeulx, membre du Comité de la section de Virton, a eu le malheur de perdre sa chère maman. Nous lui renouvelons nos sentiments de profonde sympathie et l'expression de nos condoléances les plus vives.

— Olivier ANSION nous a fait part du décès de sa belle-mère, Madame VAN DEN BORRE.

Nos sincères condoléances.

— BASTIN Joseph, membre de la section d'Eghezée, a été tué dans un accident d'auto près de Diekirch.

Nous réitérons à sa veuve et à ses cinq enfants l'expression de notre vive sympathie et de nos condoléances émuës.

— GOFFAUX Gustave, de la section de Huy, est décédé, à Antheit, le 8 février, après une longue maladie contractée dans les camps de prisonniers.

Nos bien sincères condoléances à la famille de notre ami.

Naissances

— D'Aywaille, nous apprenons l'heureuse naissance d'une charmante petite MARIE-CLAIRE au foyer de notre ami COURTOY.

Chaleureuses félicitations aux parents, rien que du bonheur pour la petite et cordial merci à Jean-Michel qui nous apprend la bonne nouvelle.

— Nous participons au bonheur qui rayonne au foyer de notre frère d'armes BERTRAND Louis, par la venue, en ce monde, d'un petit marçassin.

Refélicitons les parents et souhaitons au petit SERGE un avenir sans nuages.

— Un petit JACQUY a vu le jour chez MICHEL Georges, membre de la section de Huy.

Bravo et félicitations à l'ami Michel et à sa chère épouse. Tout le bonheur possible au cher petit.

Chasseurs Ardennais !

Collaborez à votre bulletin !

Envoyez-nous vos souvenirs de guerre, de captivité et du maquis.

Racontez-nous les anecdotes dont vous avez été témoins.

La Rédaction.

Au 1^{er} Ch. A. !

Nous avons appris, avec un bien vif plaisir, la désignation du major P. Forget au commandement du 1^{er} Ch. A.

Nous en sommes fiers, il s'agit d'un ancien Bêret vert.

Ci-après un extrait de la lettre adressée, par cet officier supérieur, au lieutenant général Ley :

« En saluant le président de la Fraternelle, c'est à tous les anciens que je m'adresse. Coryez, mon général, que je n'aurai d'autre ambition que de maintenir le bataillon dans ses belles traditions, et de m'efforcer pour qu'il soit toujours digne de ceux qui les ont créés. »

Tout est dit !

Nous sommes certains que le nouveau commandant du 1^{er} Ch. A. maintiendra son unité d'élite sur les sommets.

Nous lui souhaitons un agréable et heureux commandement.

F. K.

Mariages

— Mademoiselle LECHIEN, fille du sympathique président de la section de Huy, a contracté mariage avec M. PERIN, de Marche-en-Famennes.

Nous souhaitons aux jeunes mariés un heureux départ, une splendide traversée et une arrivée sensationnelle.

— Le 20 avril prochain aura lieu, à Sorinnes, le mariage de la Baronne Brigitte de VILLENAGNE DE SORINNES avec le Comte Eric de VILLEGAS DE CLERCAMP.

Les anciens des 1^{er} et 4^e Ch. A. savent que c'est la fille du brave des braves, commandant de réserve de Villenfagne, à qui ils adressent leurs sincères félicitations.

D'avance, nos vœux d'un bonheur parfait.

— Le fils de notre ami Jean VANDERSTEEN a contracté mariage avec Mademoiselle POITOUS.

Nous souhaitons aux jeunes mariés un bonheur sans égal.

Cas malheureux

Notre ami MARSCHALCKE avait été amputé de la jambe droite, il y a environ trois ans.

Suite à une chute survenue au cours des froids rigoureux de ces derniers mois, il vient de subir l'amputation de la jambe gauche.

Malgré tout, le moral reste bon, nous écrit-il !...

Nous renouvelons à cet homme courageux et à sa famille notre profonde sympathie.

LA VIE DE LA FRATERNELLE

SECTION DE HUY

1) La section a enregistré une augmentation de 25 membres par rapport à l'année passée.

Bravo aux recruteurs !

Ce n'est qu'un début, tous à l'œuvre !

2) Une messe a été célébrée le 28 février à la mémoire de notre Grand Invalide Goffaux, G. (décédé le 8 février).

Nous remercions vivement les nombreux amis de la section qui y ont assisté.

3) Nos membres souhaitent une caisse de secours bien fournie. C'est bien facile à réaliser mais suivre mes conseils : vendez chacun un sanglier et dix fanions Ch. A. et c'est la victoire.

D.

SECTION DE MARCHÉ

La section a bien progressé au cours de l'année 1953, de 114 membres, elle est arrivée à 195 au 31 décembre.

Ce n'est pas tout, cette année, elle espère arriver, même dépasser le cap des 400. Rien de présomptueux dans cet espoir; nous réclamons le concours de tous nos membres.

Nous voudrions également prospecter certains villages où la Fraternelle n'est pas assez connue, particulièrement Hatrival, Vesqueville, Libin, Baconfoxy, Barvaux, Bonal, Wellin.

Que ceux ayant des amis là-bas se fassent connaître au secrétaire.

Une réunion générale aura lieu dans le courant d'avril; nous étudierons notamment la possibilité d'élargir le comité et éventuellement la formation d'un Comité d'Honneur.

Il ne faut pas se contenter de payer sa cotisation, il est indispensable que chaque membre soit à l'affût de nouveaux membres à recruter ou d'acheteurs éventuels de sangliers et de fanions.

Votre Comité n'est pas inactif croyez-le ! Il a fait obtenir la carte de combattant à plus de 60 membres, et d'autres distinctions honorifiques.

Il s'est occupé de pensions d'invalidité, de secours, d'avancement et a fait redresser plusieurs situations de membres lésés; votre Comité n'a qu'un désir bien cher, vous aider au maximum, faites de même pour la Fraternelle.

La section s'est fait représenter à divers cérémonies organisées par les sections-sœurs; la Fraternelle forme une grande famille et la section sera présente partout où c'est nécessaire.

Si le Comité est content des résultats obtenus, il réclame seulement un coude à coude plus marqué chez nos membres.

G.

SECTION DE HOUFFALIZE

Le 27 mai prochain (Ascension) aura lieu, à Vielsalm, l'inauguration du drapeau de la section, la commémoration du 20^e anniversaire de l'arrivée des C. A. et également l'assemblée générale de la Fraternelle.

Les membres de la section de Houffalize sont priés de faire tout leur possible pour assister aux cérémonies chez notre conseiller voisin.

N'oublions pas que nous projetons de faire la même cérémonie, chez nous, en 1955.

Soyons donc nombreux et tous en bêret !

Il est demandé aussi à chaque membre de la section de se faire le recruteur d'au moins un ancien.

Le rassemblement a sonné !

Encore un mot ! Il s'agit que tous les membres s'y mettent pour la vente des fanions Ch. A. Je lance un mot d'ordre avant la saison touristique : aucun touriste ne peut quitter la région d'Houffalize sans être en possession du fanion Ch. A.

Je compte sur vous !

J. A.

SECTION DE VIRTON

— Nos morts.

Voici une courte suite de la liste de nos camarades tombés au combat en mai 1940, dans les rangs de la résistance ou en captivité. (Voir début de la liste dans les numéros d'octobre et de décembre 1953.)

SAINT-MARD.

Clément, Joseph, François, né à Lahage le 1-2-1920. Milicien 1939. 4^e Ch. A. Tué à Gottem-sur-Lys, le 26-5-40.

Mollitor, Joseph, Ghislain, né à Tavigny le 26-5-1920. Milicien 1939. 4^e Ch. A. Tué à Gottem-sur-Lys, le 26-5-40.

Noël, Fernand, né à Saint-Mard, le 13-9-1913. Milicien 1939. 2^e Ch. A. 3^e C¹. Arrêté par la Gestapo comme membre de la résistance le 28 mars 1944. Fusillé à la Citadelle de Liège le 7-6-1944.

(à suivre)

— A nos bourgmestres.

Au début de mars, notre section a envoyé une lettre aux bourgmestres de notre canton, les engageant à nous acheter une réduction de notre Sanglier pour en orner le bureau de leur mairie et leurs écoles.

— La petite Hure.

Le 9 mai prochain, nous procéderons, dans nos villages à la vente de la petite hure au profit de notre service social.

— Effectif de la Section. Il atteint à ce jour 150 environ. Qui dit mieux ?

— Prochainement, Ciné-Gala à Virton au profit de notre S.S. Consultez Publivog.

— A nos membres !

Les membres de notre section peuvent se procurer une reproduction bronzée en stuck (poussière de marbre et plâtre) du sanglier de Martelage. (Voir dimensions dans le dernier bulletin). C'est une véritable œuvre d'art.

Versez 200 fr. au C.C.P. 80216 de notre trésorier, L. Massin, avenue Bouvier, Saint-Mard.

A.

SECTION D'ETALLE

1) Hommage au Général Descamps et au Chasseurs Ardennais, morts pour la Patrie.

C'est sous l'impulsion dynamique de MM. Eppe et Lepage que fut organisé un service religieux dimanche, 10 janvier, à Tintigny. La cérémonie religieuse et patriotique se déroula suivant le programme ci-dessous :

9 h. : réception des délégations à l'Hôtel de ville.

10 h. 15 : formation du cortège.

10 h. 30 : service religieux avec sermon de circonstance donné par M. l'Abbé Moreau, ancien aumônier des Chasseurs Ardennais.

A l'issue de la cérémonie religieuse, dépôt d'une gerbe devant le monument aux morts des deux guerres. Appel des morts « Chasseurs Ardennais » de la Fraternelle. Discours de M. Lepage rappelant la bravoure du « Chasseur », incarnée par son grand « Chef » le Général Descamps.

Un grand merci de la part de la Fraternelle à M. le Curé de Tintigny, à M. l'Abbé Moreau, à la vaillante section locale, à tous ceux qui œuvrèrent en vue de l'organisation impeccable et la belle réalisation de cette cérémonie du « Souvenir ».

Notons la présence du sympathique Colonel Dumortier, des bourgmestres et délégations patriotiques des localités intéressées.

2) Réunion générale du 10 janvier 1954.

Local : « Vieille Gaume » à Tintigny.

Ordre du jour : Minute traditionnelle de silence.

Remerciements de M. le Président Eppe aux organisateurs et participants de la cérémonie du « Souvenir ».

Suggestions relatives à l'organisation de deux séances « Chasseurs Ardennais » l'une à Tintigny, l'autre à Rossignol.

Les projets élaborés, la séance est levée, rompant l'ambiance toute cordiale et bien « Chasseurs Ardennais »...

Un merci tout spécial à l'« ancien » Sady Jacques pour son aimable hospitalité.

Proficiat, Fraternelle d'Etalle !

C.

SECTION PROVINCIALE DE NAMUR

COMPOSITION DU COMITE

- 1) **Président** : Maurice BOCCA, 5^e Chasseurs Ardennais, commerçant, rue des Croisiers, Namur.
- 2) **Vice-Présidents** :
1) Mme GENNART (Veuve du Major René GENNART, 34, chaussée de Dinant, Wépion);
2) Maurice BOCCA, père du soldat André BOCCA, tué à la Lys, rue Desprez, 3, à Andenne.
- 3) **Secrétaire** : Georges GILSOUL, R.A.C.H.A., 60, rue de Bruxelles à Namur (Fonctionnaire au Ministère de la Justice).
- 4) **Conseiller aux Questions Militaires** : Colonel honoraire GEHENOT, 4^e Chasseurs Ardennais, avenue de la Citadelle, Jambes.
- 5) **Trésorier** : Jean DEGIVE (1^{er} Chasseurs Ardennais, Receveur de l'Assistance publique, Salzinnes, rue des Hayettes).
- 6) **Secrétaire-adjoint** : Jacques SWINNEN, R.A.C.H.A. Adj. pensionné, 13, rue Blondeau, Namur.
- 7) **MM. les délégués Cantonnaux** :
Pour Andenne-Seilles :
M. le Cdt De Vielder, rue Bertrand, 36, à Andenne.
M. Henoumont, s/officier, place des Tilleuls, 33, à Andenne.

FESTIVITES

Les manifestations organisées durant le mois de février écoulé, par le Comité provincial de Namur, ont connu le succès qu'elles méritaient, en dépit de l'indifférence de certains « anciens » qui n'ont hélas de considérations pour leur mouvement que lorsqu'ils « tirent » de celui-ci l'aide dont ils ont besoin.

Fort heureusement il en est d'autres, qui ne recherchent ni avantage ni vaine préséance, se sont fait un devoir de contribuer à maintenir dans la paix, l'idéal de solidarité, que durant les 18 jours, leur bravoure ou leur discipline ont créé.

Si le grand public, répondit avec enthousiasme à l'appel qui lui fut adressé, ce succès est dû à la propagande et aux efforts du Comité provincial, stimulé par l'ardeur de son jeune président.

Parmi les diverses initiatives, il y a lieu de citer, outre l'annonce du programme des fêtes, effectuée le 5 février à 19 h., à la station de Radio-Namur, par le secrétaire provincial, l'exposition des drapeaux des sections de la fraternelle, entourés de souvenirs chers aux Chasseurs Ardennais.

En effet, agrémentés de fleurs et de lumière, l'ensemble fit, aux étalages des établissements « BOCCA-RONVEAUX » et l'« INNOVATION » l'impression requise et ce dès l'ouverture du cycle des manifestations.

Celles-ci débutèrent le 7 février, par un dépôt de fleurs au monument élevé, au pied de la Citadelle, à la mémoire des morts des deux guerres.

Peu après, à 10 h., une messe est chantée en l'église St-Jean, à la mémoire des Chasseurs Ardennais. M. le Chanoine Koerperich, aumônier de la 2^e division officie.

Dans le chœur, bordé par le drapeau de la Fraternelle nationale des Chasseurs Ardennais et les drapeaux des sociétés patriotiques de la ville, ont pris place d'autre part, le général Adam, commandant la 3^e circonscription, représentant S.M. le Roi, d'autre part. Son Exc. Mgr Charue, évêque de Namur, accompagné de M. le Chanoine Balon, secrétaire de l'Evêché.

On reconnaît parmi l'assistance nombreuse : MM. Charles Héger, ministre de l'Agriculture; le colonel Loquet, commandant militaire de la province; le sénateur Huart, bourgmestre de Namur; le sénateur Servais, Deneheffe, greffier provincial; le lieutenant général Ley, président national de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais; le lieutenant général Triest, Gaston Bocca, président de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais de la province; le colonel Krack, secrétaire national; Mme René Genart, vice-présidente provinciale; A. Bocca, vice-président provincial; Georges Gilsoul, secrétaire provincial; une délégation de la fraternelle des Chasseurs Ardennais de Marche; MM. les Commandants de Vielder, Bernard et M. Héroumont d'Andenne;

Gérard, président de l'Interfédérale des Combattants et Invalides; de Montpellier, premier substitut du procureur du Roi; les chanoines Jacques et Toussaint; le colonel Gardon de Lichtbuer; le major Javaux; Pieltain, échevin de Namur; Fritte, conseiller provincial; Magnette et Delahaut, conseillers communaux; Mayan, consul de France; le major Lacrosse, président gation des Croix-de-fer et des P.G.

des Anciens du 13^e de Ligne; une délégation des P.P.; une délégation des « Bardes de la Meuse » sous la direction de M. Yserbit, chantant une messe de Paëstrina et le « Credo » de Perosi.

A l'élévation, un clairon sonne « Aux Champs ». Deux magnifique esprit de discipline et de sens du devoir qui animait les Chasseurs Ardennais, dont il rappelle les combats glorieux pendant la campagne des 18 jours.

Du sacrifice consenti par les héros, il tire des leçons d'unité dans la paix et de volonté de se dévouer.

A l'élévation, un clairon sonne « Aux Champs ». Deux excellents solistes, M. Stuart, baryton, et M. Géo Berger, ténor, détaillent respectivement le « Panis Angelicus » de César Franck et l'« Agnus Dei » de Bizet.

A l'issue de la messe, les « Bardes » ont chanté un émouvant hymne dû au talent de leur directeur.

Dans le cadre des manifestations, s'inscrivaient ensuite tant à Namur, qu'à Andenne, cinq représentations cinématographiques. D'une haute valeur technique et documentaire, les films projetés montrèrent non seulement l'évolution des méthodes de guerre, depuis l'invasion de la Pologne, jusqu'à la cessation de



Le dévoué président, le sympathique secrétaire et leurs charmantes épouses donnent l'exemple.



La table d'honneur.

la guerre de Corée, mais démontrèrent le mal causé par la politique suivie depuis 1933, celle qui devait inévitablement amener la grande tourmente 1940-1945.

Quant au bal du 16 février, donné à Namur, au Cercle Militaire, il se déroula dans une atmosphère intime, sous l'œil d'un sanglier vigilant...

Jeunes et vieux évoluèrent jusqu'aux petites heures dans une salle brillamment illuminée et richement décorée.

A la table d'honneur, le Commandant de la 3^e D.I. avait tenu d'y être représenté par M. le Colonel Cools, lequel entouré du Colonel et Mme Krack, applaudit à l'hommage rendu à Mme Gaston Bocca, la sympathique épouse du président provincial.



Il y a de l'ambiance au bal de Namur.

Les concours de jeux de cartes « Bridge » et « couyon » qui se disputèrent les 14 et 21 février dans une joyeuse ambiance, virent le Président et Jacques Swinnen, occuper une place très honorable au palmarès des 94 concurrents, tandis que la « pile » joyeusement encaissée par le secrétaire incitait les autres participants à offrir à leur victime le « verre de l'amitié. Que dire de la journée à Andenne, sinon qu'elle fut une réussite, digne du dévouement des Commandants Bernard et De Vielder, tous deux efficacement secondés par M. Héroumont et Noël.

Cette conjugaison de bonnes volontés, amena à Andenne de nombreux « anciens » qui très tôt dans la matinée de ce 14 février, s'en allèrent par petits groupes fleurir les monuments des fusillés et la crypte d'honneur d'Andenne ainsi que le monument aux morts des deux guerres de Seilles. La cérémonie au monument seillois revêtit un éclat tout particulier. Elle était honorée de la présence du général Bourgeois et des autorités communales. Les fleurs furent déposées à Seilles par Mlle Joachim, fille du capitaine Joachim, mort en Allemagne, et à Andenne par M. Bocca, père d'un soldat tombé à l'ennemi en 1940.

A 11 heures, dans la collégiale Ste-Begge, fut chantée, par l'abbé Fraipont, une messe à la mémoire des Chasseurs Ardennais tombés au champ d'honneur. Tout le long de la nef centrale des Commandos, sous les ordres du sous-lieutenant Jaumain, montaient une garde d'honneur. Dans le chœur prirent place les personnalités militaires et civiles. On remarquait le général Bourgeois; le major Renard représentant le commandant militaire de la province; les colonels Berger, Dethier et Laforêt; les majors Cardan, Goffay, Pieraye et Henry; les ex-officiers du 5e Chasseurs Ardennais; de nombreux officiers Commandos; M. l'abbé Artus; MM. Jassogne, échevin, Pierre et Poskin, conseillers communaux de Seilles; Renget et Bergmans, conseillers communaux d'Andenne; M. Durou, représentant le Comité National de la Fraternelle, MM. Gaston Bocca et Georges Gilsoul, respectivement président et secrétaire provincial; le major Baudoin; les présidents et délégués des Fraternelles des Chasseurs Ardennais, mouvements patriotiques et de plaisance de la ville; les forces de gendarmerie d'Andenne et Seilles; M. Corbusier, président des Bardes de la Meuse, etc.

Pendant la messe, les chorales « Les Bardes de la Meuse » et « L'Echo Mosan », dirigées par M. Yserbit, détaillèrent avec un sens très précis des nuances, le « Kyrie », de Palestrina, et le « Credo », de Perosi. MM. Stuart et Gérard interprétèrent respectivement le « Panis », de César Franck et l'« Agnus Dei » de Bizet.

M. l'abbé Somelette, aumônier militaire, évoqua en chaire la glorieuse campagne des Chasseurs Ardennais qui, sur toute l'étendue du territoire, luttèrent sans désespérer. Il retraça leur odyssée en Allemagne, les maladies, les blessures endurées; il évoqua le cortège des orphelins et termina son sermon en invitant l'assistance à une générosité large pour tous ces malheureux que les Chasseurs veulent secourir. La quête fut effectuée par deux dirigeants locaux et les oboles placées dans des bécots verts furent nombreuses. A la fin de la messe, les orgues jouèrent la « Brabançonne » et la marche des Chasseurs Ardennais.

Immédiatement après la sortie de l'office, toute l'assistance se groupa face au monument du Chapitre. Le colonel Loquet, commandant de la province et M. Fossion, bourgmestre d'Andenne, étaient venus se joindre aux autorités. Les trompettes Commandos ayant sonné le « Last Post », le général Bourgeois et M. Bocca fleurirent le monument tandis que les chorales chantaient « Paix aux héros », de Yserbit.

M. Fossion regut les personnalités et les participants à la manifestation dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville. Il évoqua les liens amicaux qui unirent autrefois les chefs et soldats de l'ex-5^e Chasseurs aux autorités communales et à la population. Il déclara que la même sollicitude serait témoignée à la nouvelle Fraternelle.

Après le vin d'honneur offert à l'Hôtel de Ville, se déroula une réunion animée au mess des officiers Commandos qui se prolongea tard dans la nuit.

Mais l'apothéose survint le 28 février, à l'occasion du gala wallon donné, en matinée et en soirée, au Théâtre royal de Namur, devant près de quatre mille personnes.

La presse décrit comme suit le spectacle :

La comédie « Les Fêtes Burlette » a été représentée dimanche, à deux reprises, au Théâtre de Namur, devant une salle comble, et le dialogue nerveux de ce plaisant essai a créé, dès les premiers instants, l'ambiance des beaux succès.

La pièce mettait en scène l'entourage d'un clerc chanteur, à la veille de l'inauguration de nouvelles cloches à l'église d'un petit village du Namurois. L'intervention d'un jeune couple d'escrocs venait corser quelque peu cet épisode bien d'actualité dans nos campagnes wallonnes.

Au cours de cette même séance, la troupe réputée des Accordéonistes namurois, dirigée par M. Wéry, a procuré au public quelques régals de son répertoire classique.

L'Harmonie des Invalides, sous la direction de M. Bellery, a fait retentir la salle d'alertes marches militaires.

Ce gala wallon était donné à l'intention du Service Social de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais de Namur. C'est pourquoi de glorieux drapeaux de fraternelles ornaient l'avant-scène.

On notait la présence de M. Gaston Bocca, président provincial de la Fraternelle; de M. le sénateur Servais et M. Pieltain, échevin de la ville de Namur.

A l'entracte, M. Georges Gilsoul, secrétaire provincial de la Fraternelle, prononça la brève allocution que voici :

« Mesdames, Messieurs,
Le 7 février 1954, à l'instant même où débutaient les manifestations organisées par la Fraternelle des Chasseurs Ardennais, au bénéfice de son Service Social, se tenait, au Foyer de ce Théâtre, une exposition de souvenirs laissés par un grand patriote, lâchement assassiné, il y a dix ans.

Parmi ces souvenirs, la présence d'un « bécot vert » portant la hure « étonna quelque peu les visiteurs.

Ce grand citoyen avait-il servi aux Chasseurs Ardennais ? Non, il les avait servis.

En effet, François Bovesse, n'avait-il pas défendu dès 1932, au sein de la Commission parlementaire de la Défense Nationale, le projet qui devait dans la suite enfanter les « Chasseurs Ardennais.

Ceux-ci, reconnaissants, remirent à un de leurs promoteurs le « bécot vert ».

Plus tard, au cours de l'occupation nazie, François Bovesse

témoigna à diverses reprises sa sollicitude envers les Chasseurs Ardennais, qui saisissent cette occasion pour rendre à ce grand patriote l'hommage qui lui revient.

Mesdames, Messieurs,
Jusqu'en 1953, les ressources de la Fraternelle suffirent aux besoins.

Actuellement, les nécessités obligent le Comité provincial à lancer un appel à la générosité du public. Le deuxième à Namur en treize ans, est-ce trop ?

Car si, au cours des dix-huit jours, les officiers, sous-officiers et soldats des deux divisions de Chasseurs Ardennais ont accompli, avec un sens aigu du devoir, toutes les missions leur assignées; si plus de mille d'entre eux payèrent du sacrifice suprême; si, se souvenant de leur conduite, en Ardenne, sur la Dendre ou sur la Lys, les Alliés décidèrent en pleine guerre d'attribuer le « bérêt vert » aux nouvelles unités d'élite; si leur vaillance força jusqu'à l'admiration même de l'ennemi, il reste, pour nous, l'impérieux devoir de secourir tous ceux des nôtres qui, à la suite de circonstances fortuites, sont momentanément plongés dans le besoin.

Votre générosité au cours de la collecte qui va s'effectuer donnera la réponse qu'il convient, celle qui déjà mérite nos plus vifs remerciements.

Puissiez-vous ainsi, Mesdames et Messieurs, emporter de cette soirée non pas seulement le souvenir du divertissement que vous y avez trouvé, mais aussi la satisfaction d'avoir, par votre générosité, collaboré à une œuvre éminemment humaine et patriotique.

Interprète du Comité provincial, je m'en voudrais de quitter ce plateau sans dire aux autorités provinciales et communales, à l'auteur de cette satire wallonne, aux régisseurs et acteurs, aux directeurs et instrumentistes de l'Harmonie royale des Invalides et des Accordéonistes namurois, à vous tous qui m'avez si patiemment écouté : Merci.

Bili.

SECTION DE VIELSALM

1) Le 23 janvier, la section a fait des funérailles grandioses au Ch. A. Victor HELMAN, grand invalide de guerre, décédé après une longue et pénible maladie.

N. d. l. R. : Par suite de l'abondance des matières, nous ne pouvons donner les extraits du magnifique discours du Cdt de Ris André; ce sera pour le prochain bulletin.

2) Le 27 mai (Ascension), de grandioses cérémonies auront lieu à l'occasion de :

- Assemblée générale de la Fraternelle;
- Remise du drapeau à la section;
- Fastes régimentaires du 3e Ch. A.;
- Commémoration du XXe anniversaire de l'arrivée des Ch. A. à Vielsalm.

Ch. JACOB
HOTEL DES 4 COINS
163, rue de l'Hôtel-de-Ville, VIELSALM
Téléphone : 138
On y vient de loin — On y mange bien — On y revient
Vous y recevrez le meilleur accueil
Et n'oubliez pas de dire que vous aussi vous êtes
Chasseur Ardennais

Le programme n'étant pas terminé, paraîtra dans les journaux en temps voulu.

Dès maintenant, Ch. A., retenez cette date et prévenez vos amis. Ce sera une journée inoubliable dans un cadre merveilleux. Vous ne pouvez y manquer.

B. et A.

ANVERS

et ses liaisons
Maritimes
Fluviales
Routières
Ferroviaires

sont également à VOTRE disposition
pour vos Exportations et Importations

adressez-vous à

SALF s.a.

Quai Ernest Van Dijck, 1-2

Téléphone 33.89.40 (6 lignes)

ANVERS

La aussi vous rencontrerez
des Chasseurs Ardennais

SECTION DU BRABANT

1) Le 31 janvier, au nom de la Fraternelle, la section a procédé au ravivage de la Flamme au Soldat Inconnu.

Le lieutenant général Ley présidait cette cérémonie si émouvante dans sa simplicité.

Nous remercions vivement les 52 membres qui ont osé braver le froid sibérien pour être au poste (-18 degrés ce jour-là).

2) N'oubliez pas notre bal du 10 avril, c'est un jour favorable, veille des élections.

Contribuez à son succès.

Si vous ne pouvez y venir, envoyez-y vos amis, ils vous remercieront, ce sera l'ambiance Ch. A.

L'ouverture du bal aura lieu à 20 h. 30 PRÉCISES.

3) CÉRÉMONIES ANNONCÉES :

- 27 mai (Ascension) : Vielsalm.
30 mai : Messe traditionnelle (date probable).
6 ou 13 juin : Vinkt (date probable).

Vive Marie-Astrid

Nous nous réjouissons de l'heureux événement survenu à la Cour grand-ducale.

Nous applaudissons la jeune Princesse en lui présentant nos vœux d'un parfait bonheur.

Daignent, notre gracieuse Princesse et le prince Jean, accepter les félicitations respectueuses des Bérêts verts de 1940.

Il faut rire!

Un jeune homme aime une femme, mais il est très timide. Ils se rencontrent assez souvent.
Un jour, en lui serrant la main, il soupire.
Que se passe-t-il — dit-elle — auriez-vous rencontré l'âme sœur ?

Oui — dit-il — en soupirant à nouveau et demain matin vous aurez son portrait.

Et, très tôt, le lendemain, la jeune femme reçut un magnifique miroir !

A Berlin, un français et un russe de faction de chaque côté de la « Barricade », entrent en conversation :

— Y-a-t-il beaucoup d'inventions en France ?

— Des inventions, il y en a tant et plus; c'est pour cela qu'on n'y prête plus attention.

— Ah! Mais vous n'avez pas comme nous, communistes, inventé l'auto, la T.S.F., le canon, le dirigeable, l'avion, l'électricité...

— Arrête, arrête, dit le français, je me rends assez compte qu'il y avait des gens très intelligents en Russie... du temps des Tsars.

Au début de 40, deux permissionnaires se retrouvent.

— Chez nous, au Canal Albert, c'est terrible le service, on monte la garde un jour et on est heureux quand on peut avoir deux jours de repos !

— Chez nous, à la frontière, dit le Chasseur Ardennais, on est heureux quand on ne doit monter qu'une semaine de garde et bénéficier d'au moins deux jours de repos !

La recrue monte sa première garde; elle est de faction à la porte du quartier.

Vers 22 heures 30, le caporal vient lui dire :

— Ouvrez l'œil mon vieux, nous sommes prévenus que le Colonel viendra vers 23 heures !

Le temps passe, l'horloge du clocher voisin annonce successivement 23 h. 30, puis 24 heures.

Enfin, quelqu'un arrive, et lorsqu'il est à hauteur de la sentinelle, celle-ci lui dit d'un trait.

— Ah, c'est vous le Colonel, vous êtes en retard, vous deviez rentrer à 23 heures, vous allez en attraper du caporal !

Pendant l'occupation, Jef et Jan sont dans le tram 76; en face d'eux, un gros Fritz.
Jef fait un clin d'œil à Jan et dit :

Avis

Le prochain bulletin sortira de presse fin juin.

Les communiqués, articles et la publicité doivent nous parvenir AVANT LE 18 JUIN.

— C'est tout de même terrible de voir que l'armée allemande ne veut pas de nos services.

— Pour ça, vieux, rien à faire, pourtant on l'aurait fait avec plaisir.

— Comment, on vous a refusés, dit le Fritz ?

— Oui, répondent nos deux loustics.

— Je vais m'occuper de l'affaire et vous serez engagés tout de suite, dit le Fritz en se redressant. Mais à propos, quel est votre métier ?

— Moi, je suis « croque-mort » dit Jan.

— Et moi, je suis « fossoyeur » dit Jef.

Un missionnaire essaye de convertir un nègre dans une lointaine colonie anglaise.

— Comment, vous ne voulez pas vous convertir; vous ne désirez donc pas aller au paradis quand vous mourrez ?

— Non, Monsieur le Pasteur.

— Et pourquoi donc ?

— Parce que, parce que... si on y était si bien, il y a longtemps que ce serait une colonie anglaise !

DEFINITIONS :

La guillotine. — Une petite lucarne qui donne sur l'éternité.

L'ambassadeur. — Un espion sûr et honorable.

Un froussard. — Quelqu'un qui devant le danger pense avec les jambes.

Embaumer. — L'art d'accommoder les restes.

AL' CINSE !

Dans une ferme, par-delà Houmont, l'automne dernier, le patron trouve ses deux fils faisant une soquette derrière la meule en voie d'achèvement.

Il entre dans une rage folle et nos jeunes gens reçoivent une sermonne numéro un.

Lorsque tout le vocabulaire de papa est épuisé, le plus jeune lui dit :

— Ne sois pas fâché papa, pour une petite heure, nous avons supposé faire partie du personnel des dommages de guerre.

Le Comte d'Aspremont Lynden

Nous saluons respectueusement le nouveau grand maréchal de la Cour et lui présentons nos vœux du plus grand succès dans ses hautes fonctions.

Nous rappelons que c'est le frère du major de réserve, comte d'Aspremont Lynden des Chasseurs ardennais le plus grand mutilé de la guerre 1940-45, blessé au cours d'une mission volontaire et extra-périlleuse, notamment par 14 balles de mitrailleuses dans la tête.

Les Livres

« La vie quotidienne sous Louis XV », par C. Kunster (Hachette).

Toute la vie du pays étant centrée sur la personne royale, l'auteur nous conduit d'abord à Versailles et déroule devant nous, une journée du Roi — réceptions, travail, jeu, fêtes, chasses, fuite vers les appartements intimes, passage d'une favorite.

Le rideau se lève ensuite sur Paris, le grouillement de ses rues, les propos, rencontres et travaux de ses habitants, gens aimables si l'on excepte les policiers qui enlèvent filles, mendiants et enfants parce que les colonies ont besoin d'hommes ou simplement parce qu'ils aiment le rapt et la bagarre.

Après nous avoir donné tous les détails qu'il faut pour comprendre le courant de la vie militaire, soldes, logement, dureté de la discipline, l'auteur nous montre par des exemples pertinents comment la bourgeoisie poursuit son ascension, il touche ensuite à la magistrature et termine par une description de la vie à la campagne, de la condition du fermier et de celle du seigneur vivant sur ses terres.

Très bon livre comme tous ceux de cette série.

« La vie privée de Lucrèce Borgin », par B. Mabonne (Hachette).

Cette vie privée est aussi éloignée de la réalité idéale que de l'objectivité courtoise qu'ont dépeinte tour à tour maints écrivains passionnés.

Fille d'un cardinal futur pape, Lucrèce ne sera jamais qu'un instrument de prix au service de la politique de son frère, le cruel César. Le mari qu'elle aime est assassiné par ce frère et elle épouse Alphonse d'Este, dit de Ferrare. Elle devait vivre 18 ans dans cette noir fastueuse entourée des hommages de nombreux poètes et artistes qu'elle avait su retenir et encourager. Elle meurt à 39 ans après une vie qui ne fut certes pas irréprochable mais qui peut trouver une excuse dans l'extrême liberté des mœurs de l'époque et dans la façon indigne dont elle fut traitée. La plus grave accusation portée contre elle, celle d'inceste ne repose que sur des calomnies et doit être abandonnée.

« Le style au microscope », Tome IV, par Criticus (Calmann Levy).

Ce volume est consacré aux grands journalistes, à des gens que la Belgique connaît habituellement beaucoup moins que les romanciers et les dramaturges ce qui par ailleurs ne diminue en rien leur valeur.

Les lecteurs des précédents volumes retrouveront avec plaisir toute la verve de Criticus, la finesse de son analyse et aussi son talent de... démoisseur.

« Notre Soleil », par P. Rousseau (Hachette).

Le Soleil est le moteur de notre globe et peut-être de notre vie physique et spirituelle. L'on sait depuis longtemps que les télécommunications et toutes les installations électriques sont sensibles aux modifications des tâches solaires. Et l'on commence à se demander si ces astres n'a pas une influence beaucoup plus profonde que celle généralement admise jouant à faire passer l'humanité par des alternatives de frénésie guerrière et de paix laborieuse.

P. Rousseau étudie la structure physique et le comportement du soleil. Après qu'il transporte le lecteur sur la planète Sirius et observe notre astre sous cet angle éloigné.

A la portée de tous.

« Vu d'en Haut », par H. Fosburgh (Presses de la Cité).

On hésite à considérer comme roman ce volume qui décrit l'existence d'un groupe d'aviateurs sur le front sud du Pacifique. Il s'agit de l'équipage d'un avion de bombardement : Gibson, le pilote; Homer Lovely, flight officer, Mike Luca, mitrailleur grincheux mais compétent, et Chester Biggers, qui ne brille pas par son courage.

Ces hommes se sont engagés, entraînés et sont au combat. L'auteur a écrit sans perdre la grandeur dans la simplicité en nous rendant familière leur existence journalière d'être rôlant la mort tout en restant bien vivants avec leurs attaches particulières dont les liens, sous la pression des circonstances, se relâchent sans rien perdre de leur solidité.

Excellent.

« Il fut un temps », par Taylor Caldwell (Presses de la Cité).

Curieuse destinée que celle de Frank Clark qui, au milieu de difficultés et de rancœurs, entre dans l'âge adulte et ne connaît que la haine et la pauvreté jusqu'au jour où il rencontre celle dont il a rêvé depuis son enfance, la belle Jessica, qui lui apportera l'épanouissement, l'accomplissement de tout son être.

C'est le drame des hommes doués d'une sensibilité trop vive. Enfance, dans le cadre sans beauté des villes industrielles anglaises et américaines, incompréhension des parents et des condisciples, échecs dans les affaires, rencontre de temps à autre d'un peu d'amitié d'un professeur, d'un médecin, rencontre qui donne un peu de lumière rendant plus pénibles les ténèbres qui suivront. Et enfin Jessica grâce à qui l'évolution de cette âme tourmentée s'achèvera.

« Le régiment des deux Siciles », par A. Lesnet-Hoëlin (Calmann Levy).

Ce volume met en scène quelques survivants d'une formation militaire dispersée par la chute de l'empire Austro-Hongrois et décrit avec beaucoup de retenue l'atmosphère difficile de l'Autriche d'après 1918.

Ils n'étaient plus que sept rescapés, un colonel et six gradés. Et un étrange destin les liant peu à peu. Un assassinat, une maladie, une mort, une disparition, un emprisonnement et leur noyau se désagrège sous les coups du mystérieux Gasparinetti. Bien que ce ne soit pas un roman policier, le dernier mot reste à la police.

« Pastiche », par Gus (Coll. Labiche - Calmann Levy).

Jean Lambert, un excellent garçon très timide, part vers la Côte d'Azur pour y passer ses congés payés. Il fait de l'auto stop sans grand succès jusqu'au moment où il rencontre un gailard de son âge qui lui prête sa voiture, son argent et son nom. Aventures et quiproquos se multiplient, les gangsters s'en mêlent et Jean Lambert épouse la fille du roi de l'aviation.

« Ma petite Femme », par L. Velle (Coll. Labiche-Calmann Levy).

L'essai d'un nouveau médicament, une erreur dans la dose et voilà Mme Dubois transformée en petite fille. Tête du mari, il faut s'éloigner avec la femme-enfant jusqu'au moment où on aura réussi à lui rendre sa taille normale. Mais la police découvre que Mme Dubois a disparu, la presse s'en mêle. On recherche à travers toute la France, le mari assassin. Une pilule providentielle sauve tout le monde après une poursuite menée à cent à l'heure.

Dans la même série « Ni d'Ève, ni d'Adam », par Faizant, et « Le 13^{ème} voyage », par R. Borel.

« L'aube radieuse », par R. Randall (Corail - Presses de la Cité).

Mark aime Olivia mais Mark désargenté doit cultiver son domaine tandis qu'Olivia part pour Londres avec l'espoir d'y devenir une actrice célèbre. Elle s'amourache de Kent, auteur-metteur en scène, pendant que Mark s'éprend d'une petite bergère qu'il a engagée. Vu la différence des caractères cette solution est la meilleure et le déroulement de l'action forme un charmant roman rempli de fraîcheur campagnarde.

« Le Livre de poche » a donné quatre volumes de Montherlant, « Les Jeunes Filles », « Pitié pour les Femmes », « Le Démon du bien », et « Les Léprieux », version moderne des liaisons dangereuses qui retracent les complications sentimentales d'un écrivain, Pierre Costals. « Les raisins de la colère » de Steinbeck, la célèbre odyssée des Joad, fermiers de l'Oklahoma, chassés d'une terre qui ne peut plus les nourrir, partant vers la Californie dans l'espoir d'y trouver du travail et ne rencontrant qu'épreuves, bagarres, famine et deuil. « Nana » de Zola, « Le troisième homme » de G. Green, « Les Whiteoaks de Jalna » de Mazo de la Roche.

Marabout géant a publié « Katia » de Franz de Jessen, roman de la cosaque qui avait forcé tant d'hommes à plier le genou devant elle dont les péripéties nous entraînent d'un paisible domaine de l'Ukraine aux horreurs des guerres balkaniques et à la révolte des marins d'Odessa et « Dompteurs de foudre » de Mitchell Wilson, stoniposition sur le pan atomique de la Citadelle de Cronin, un jeune savant Erik devant faire le choix entre le respect de soi et l'argent de la puissance qu'on lui offre en échange de sa science. Aux mêmes éditions, dans la série ordinaire « La fosse aux serpents » de Ward, « La Reine sans tête » de P. Lorenz, histoire d'Anne de Boleyn, partie de rien, conquérant un trône en créant un des plus grands schismes d'occident pour terminer en reine sans tête. « Monsieur O. Loung » de R. Standish, O. Loung, jeune, loin « La Mère Chine ancestrale, doit combattre pour se créer un milieu, pour faire abolir la discrimination raciale et trouver l'amour.

Aucun excuse !

L'ancien Ch. A., qui n'est pas membre de notre Fraternelle, manque de solidarité envers ses anciens frères d'armes.

Il ne peut se servir du prétexte qu'il lui est impossible de payer sa cotisation...

S'il est dans la gêne, il suffit de s'adresser au président de sa section qui lui trouvera un parrain !

« Le trésor de Lima », par R. Hammond (Presses de la Cité). Un trésor fabuleux est enterré dans une petite île du Pacifique. Pour s'en emparer l'équipage d'un navire de guerre a, pendant le premier conflit mondial, massacré ses officiers sauf un qui fut contraint de diriger le navire. Les recherches furent vaines mais de nombreuses années plus tard les assassins se réunissent pour reprendre l'affaire et poursuivent un jeune garçon qui a pu contempler quelques instants la carte donnant l'emplacement du trésor. Une nouvelle série de crimes commence qui ne prendra fin qu'avec la destruction complète du gang.

« El Pajaro — Oiseau sauvage », par Catelin (Bibl. Verte - Hachette). El Pajaro, poulain de Patagonie, naquit sous les rafales de vent glacé et les oiseaux de proie tournoyèrent longtemps au-dessus de lui attendant sa mort. Mais c'était un cheval indomptable qui venait de naître. Venda, traah, capturé, il n'accepta jamais que le maître choisi par lui et finit par revenir en vainqueur prendre la tête du troupeau dans sa vallée natale.

« Pilotes du grand Nord », par Jean Pottier (Marabout Junior). Épopée des premiers organisateurs de l'aviation de l'Alaska et de leurs casse-croûtes volantes. « Par les moyens du bord », par J. Masefield (Marabout Junior). Un très bon récit de mer montrant un jeune pilote de 17 ans sauvant son voilier et le ramenant au port.

Le 30^{ème} album du « Journal de Tintin » sera certainement très apprécié comme cadeau de Pâques. Aux récits déjà connus viennent s'ajouter « La grande menace », Pom et Teddy, le renard qui louche, Fort Amsterdam (suite des aventures de Thyli Uylenspiegel), etc.

« Sophie et le crime », par Cecil Saint Laurent (Hachette) a obtenu « prix du Quai des Orfèvres 1953. Sophie est une jeune personne très bien, venue de province pour travailler dans un grand journal. Elle s'est fixée dans un étrange quartier et pendant qu'elle est dans les bras de son amant un assassin se venge. L'assassin est-il le mari ? Sophie le cache et n'est sauvée elle-même qu'en extremis.

« Cocktail » par Peter Cheney (Presses de la Cité). Excellent volume de nouvelles où triomphent Callaghan et la charmante M^{lle} Héron. « La Vénus morte » par B. Benson (Presses de la Cité). Une charmante blonde aguche R. Lindsey de la police fédérale et se retrouve avec une balle dans la tête, Lindsey doit se défendre et surtout défendre celle qu'il aime, accusée du meurtre. « L'adversaire associé » par S. Gardner (Presses de la Cité). Perry Mason arrivant comme à l'habitude à débrouiller les menottes de ses clients et de ses adversaires. « Baiser mortel » par H. Knight. Conacher venge son associé en démasquant le directeur d'un grand magasin ayant volé à ses propres rayons et quelque peu joué du revolver. « Comme les loups » par Ms Braun (Fleuve noir), drame d'espionnage se déroulant en Indochine et en Chine entre un agent du service français et les trafiquants. « Interdit aux moins de 16 ans » par des Aulnoyes. Un dur rencontre l'amour et l'argent pour repêcher le tout en quelques heures et partir vers la vengeance et la mort. « Les pendus du Nevada » (Western - Fleuve Noir). Un gang ayant à sa tête le juge et le shérif a trouvé un moyen idéal de s'approprier des terrains aurifères : pendre les propriétaires. Johnny candidat pendu démasque la bande et rétablit l'ordre.

« Nous les Martiens » par J. Green (Anticipation - Fleuve Noir). Roman qui tout en étant une anticipation scientifique, nous ramène à l'origine de notre globe qu'il peuple de quelques Martiens et Vénusiens lancés dans la navigation intersidérale pour échapper à la destruction de leurs planètes.

Bérets verts

Quand vous faites un gros achat, une voiture, un tracteur, une machine agricole ou autre...

Exigez de votre fournisseur, une publicité pour votre bulletin !

Voyez le tarif à la rubrique ad hoc.

Chasseurs Ardennais ! Vous aimez un bon petit poulet ? Alors pourquoi ne pas vous fournir chez un des nôtres ? Profitez des réductions consenties aux Chasseurs Ardennais par le SYMPATHIQUE CAMARADE

Jean MATTHYS

HALLS CENTRALES, ECHOPPE 32 - TELEPHONE 12.75.13

Commandez-lui du gibier, un poulet.

Il se vend que des produits de choix.

Expédition en province.

On porte à domicile.

Amis Chasseurs Ardennais, qui avez chez vous le chauffage central, faites installer

Le Brûleur au mazout

« COBAM »

de conception et de fabrication belge avec SECURITE 100 % par cellule photo-électrique

Etablissements C O B A M

42, rue Leys — Tél. 34.43.59

Les brûleurs « COBAM » sont appréciés depuis de longues années aussi bien à usage domestique, qu'industriel. Demandez-nous la liste de nos nombreuses références. N'oubliez pas que le chauffage au mazout supprime toutes les corvées.

Propreté ! Confort ! Facilité d'approvisionnement et de stockage ! Voilà les principales qualités du brûleur « COBAM ».

Ecrivez-nous, ou téléphonez-nous. Nous sommes tout à votre disposition, même pour un renseignement. Le meilleur accueil vous sera réservé.

5 % réduction sur présentation de la carte du membre

Des économies s.v.p. !

Des membres nous font part de leur changement d'adresse par lettre.

Nous les remercions et les félicitons vivement.

Mais... quel argent gaspillé ! Il y a des imprimés spéciaux à cet usage dans tous les bureaux de poste; ils ne coûtent que quelques centimes, et sont à affranchir à 0.20 fr.

Pour le coût de deux lettres, en utilisant ces imprimés, vous prévendez tous vos amis.

K.

Vente — Achat — Echange
ECOLE DE CONDUITE
Adressez-vous en toute confiance au

Garage «Ma Voiture»

3-5, RUE TENBOSCH - BRUXELLES

Téléphones : 48.82.92 - 47.52.17

Pour vous toujours camarades le meilleur accueil

CAMARADES, ne manquez pas de vous adresser en toute confiance à

RADIO — TELEVISION — MENAGERS

Noir et Blanc

195 - 197 - 199, Boulevard Maurice Lemonnier
Téléphone 12.20.16 BRUXELLES

Les plus larges crédits !!
Pour toutes les bourses
et toutes les marques
— Grands choix —

Et n'oubliez pas de présenter votre carte de membre !

CAMARADES DE PROVINCE,
ETES-VOUS A BRUXELLES
ET MEME VOUS, BRUXELLOIS,
POURQUOI NE CHOISIRIEZ-VOUS PAS

L'HOTEL-PENSION
THEVENET
ET
ROEGIERS

97, RUE SOUVERAINE
IXELLES-BRUXELLES
(près avenue Louise)
TELEPHONE: 12.71.12

CONFORT MODERNE — CUISINE SOIGNEE
BEAU JARDIN — PRIX TRES MODERES

Et n'oubliez pas qu'il y a toujours une
BELLE REDUCTION POUR NOS CAMARADES

Camarades Chasseurs Ardennais,

**Confiez votre publicité à votre bulletin
PROCUREZ-LUI DE LA PUBLICITE !**

Tarif :

Couverture: Dernière page extérieure . . .	fr. 1.300,—
» : Pages intérieures . . .	1.200,—
Une page ordinaire . . .	1.000,—
Une demi-page . . .	550,—
Un quart de page . . .	300,—
Un huitième de page . . .	200,—
Un seizième de page . . .	125,—
Bande 5 cm. de hauteur:	
sur deux pages . . .	650,—
sur une page . . .	350,—
Texte en chronique, la ligne . . .	15,—
Réduction pour plusieurs insertions. Contrats à débattre.	

Pour la PUBLICITE, s'adresser à l'ADMINISTRATION
DU BULLETIN: 38, Avenue Emile Bossaert, à
Koekelberg-Bruxelles, ou à notre camarade
Victor ROBERT, 36, rue Armand Van Campenhout,
Ixelles-Bruxelles.